



Que
sais-je?



LA PSYCHOLOGIE SOCIALE

Jean Maisonneuve



QUE SAIS-JE ?

La psychologie sociale

JEAN MAISONNEUVE

Professeur émérite à l'université de Paris X

Vingt-deuxième édition refondue

203e mille



Introduction

I. Origines et identité de la psychologie sociale

La psychologie sociale (ou psychosociologie), en dépit ou plutôt en raison même des deux termes qui composent son nom, a eu quelques difficultés à s'établir au sein des sciences humaines. Cela tient sans doute à ses origines diverses, à sa situation et à sa vocation, au carrefour des disciplines voisines : peut-être aussi à certaines disparités internes. Mais son essor et sa forte productivité depuis plusieurs décennies en matière de recherche et d'intervention viennent confirmer son identité.

La détermination du domaine de la psychologie sociale et son émergence comme discipline scientifique au cours du xxe siècle sont inséparables de l'histoire de la pensée théorique et pratique. D'autre part, bien qu'elle concerne aujourd'hui plusieurs aires culturelles et de nombreux pays, les principales sources se situent en France et aux États-Unis, à travers des courants et des ouvrages dont nous évoquerons brièvement la

portée. Nous essaierons aussi de dégager une définition de la psychologie sociale, en liaison avec ses objectifs, son champ et ses méthodes.

Quant à ses origines en France, on peut en distinguer trois, d'ailleurs en interaction :

- la centration de la philosophie politique et de l'axiologie autour des rapports homme-société ;
- les changements touchant aux structures et aux processus relationnels ;
- les apports surtout empiriques venus des États-Unis.

A) Quant au premier point, la vocation spéculative a pour champ privilégié depuis plus de deux siècles les rapports de l'homme (comme « être de nature » ou comme individu) et des institutions sociales. C'est pour préserver au maximum la liberté des gens que déjà Montesquieu élaborait sa célèbre théorie de l'équilibre des pouvoirs et que Voltaire, de façon plus polémique, combattait l'intolérance. Mais c'est évidemment chez Rousseau qu'on peut trouver des linéaments proprement psychosociaux. La difficulté consiste dans l'ambiguïté de sa pensée d'une œuvre à l'autre : exaltation de l'état de nature dans le Discours sur l'inégalité ; valorisation de l'état social dans le Contrat. La transition se faisant à travers l'«

état sauvage », où le jeu des urgences entraîne des innovations techniques, des liens collectifs et le règne de l'opinion. C'est ainsi que, selon Rousseau, les conduites humaines connues sont d'origine sociale et varient selon les temps et les lieux. Mais le primat axiologique entre le sujet et le collectif reste irrésolu ; il va faire l'objet d'un débat et d'un enjeu quasi continuel au sein des sciences humaines.

Ce n'est pas encore le cas chez Charles Fourier qui y échappe par l'utopisme. On sait que son objectif était de reconstruire une société harmonieuse et joyeuse reposant sur une meilleure connaissance de l'homme. À vrai dire, Fourier va la tirer d'un mélange d'intuition et de fantaisie, à la fois ludique et érotique. La nature humaine est fondée sur un ensemble de passions qu'il s'agit de satisfaire en les pondérant et en les combinant. Sept des douze « passions » sont sociales et pourraient s'exprimer dans des groupes – les phalanstères – où chacun serait affecté pour travailler selon ses goûts avec un jeu de similitudes et de complémentarités. Il s'ensuivrait un état de satisfaction et de stimulation mutuelles grâce au « travail attrayant », car Fourier voudrait chasser la morosité et accroître la productivité. Notons que cette utopie annonce deux directions fécondes en psychologie sociale :

- l'intérêt pour les groupes restreints fondé sur des affinités, prélude à la sociométrie ;
- l'intérêt pour certaines expérimentations sociales qui annoncent la recherche-action et qui ont d'ailleurs suscité plusieurs entreprises coopératives (notamment celle de Godin à Guise : le Familistère).

Parmi les pionniers de la psychologie sociale, il faut encore citer Gustave Le Bon ; son ouvrage *La Psychologie des foules* (1895) a obtenu à son époque une audience considérable auprès de publics et d'auteurs variés – parmi lesquels figure Freud qui consacre à Le Bon le second chapitre d'un de ses ouvrages majeurs, *Psychologie collective et analyse du Moi* [1].

La position de Le Bon vis-à-vis du problème homme/société est catégorique : la foule, qu'elle soit spontanée ou organisée, ravale l'individu dans sa mentalité comme dans son comportement ; elle le dépersonnalise, l'hypnotise et l'abrutit ; en outre, elle l'entraîne vers la violence et l'anarchie, éventuellement vers un héroïsme inconscient. En toute occurrence, à travers beaucoup de confusions conceptuelles et d'évaluations arbitraires, Le Bon ébauche trois directions fécondes :

- l'idée d'un inconscient collectif conduisant

- vers Freud ;
- la fonction du meneur (leadership) complémentaire à la foule ;
- l'avènement de l'ère des foules.

De Gabriel Tarde, autre pionnier, il faut d'abord rappeler qu'il est le créateur de l'expression même de « psychologie sociale », en 1898, dix ans avant Mac Dougall aux États-Unis. Ses idées sont souvent proches de Le Bon, mais il propose des analyses plus objectives et des explications plus exigeantes. Pour lui, la vie sociale repose sur une combinaison d'inventions qui en assurent le progrès, et d'imitations qui en fondent la stabilité. Cela vaut aussi bien pour les institutions, les organisations ou les opinions. Mais l'individu seul est réel, sans lui la société n'est qu'une abstraction : la psychologie sociale est une interpsychologie.

À quoi s'oppose radicalement son contemporain Durkheim, dont le seul point commun avec Tarde est de considérer les faits sociaux comme étant en dernière analyse d'ordre mental. Mais, pour Durkheim, il s'agit d'un mental collectif, irréductible au psychisme individuel, relevant d'une nouvelle science, la sociologie, qui doit se pourvoir d'une méthode rigoureuse et « traiter les faits sociaux comme des choses ».

On sait qu'une polémique ardente devait opposer Tarde et Durkheim au sujet du primat de l'individuel ou du social, source d'un conflit lancinant – entre psychologisme et sociologisme. Ce conflit encore latent aujourd'hui présente un caractère doctrinal et réducteur. Il tend à convertir la prégnance ou la spécificité de l'un des deux éléments de la conduite en une sorte de primauté et d'extériorité de l'un par rapport à l'autre. Selon que l'on se veut – et se nomme – psychologue ou sociologue, on tranche alors allégrement l'incertitude, présente jadis chez Rousseau, au profit de sa propre discipline.

Le propre de la psychologie sociale va être précisément de refuser cette option à la fois épistémologique et axiologique pour se situer à la charnière de ces deux entités. Elle vise à décrire, puis à interpréter les conduites et les processus en tenant compte des facteurs qui généralement s'y conjuguent : institutionnels, interpersonnels, individuels ; et cela non seulement du point de vue de l'observateur, mais aussi du – ou des – sujet(s) acteur(s), avec la signification pour eux de leur propre conduite [2].

B) Nous compléterons bientôt cette définition ; venons-en à la deuxième source de la psychologie sociale en France ; elle se situe au milieu du xxe siècle après la Seconde Guerre mondiale. Période

de changements notoires, touchant à la fois les structures et la vie quotidienne, qui affectent intensément les processus de communication et viennent en quelque sorte sensibiliser tout un chacun à la psychologie sociale. Ce changement multiforme s'exerce surtout dans trois domaines : l'un, d'ordre technique et démographique, se caractérise par la massification – celle de l'habitat comme celle des comportements et de l'information ; le deuxième concerne le système de pouvoir, avec l'éclatement des modèles traditionnels d'autorité et la recherche tâtonnante de nouveaux styles de régulation ; le troisième est d'ordre affectif : lié aux vécus individuels et collectifs, il résulte d'une tension plus ou moins consciente entre les deux processus précédents, puisque d'une part les hommes se ressentent de plus en plus anonymes et isolés dans leur contexte quotidien, alors que d'autre part ils se veulent de plus en plus libres, avec une demande intense de reconnaissance personnelle ou groupale. D'où résulte un sentiment de malaise, de frustration en matière de communication et d'intégration, comme une crise d'identité.

Ces phénomènes persistants trouvent leur première expression autour des années 1950, dans la philosophie, le théâtre et les arts de l'époque où ressortait déjà le thème de l'incommunicabilité.

Ils vont cumuler vers la fin des années 1960 et susciter, à partir des universités un mixte de transgression et de créativité (mouvement Hippie aux États-Unis, Mai 68 en France et leurs échos en Europe). Éruptions plutôt que révolutions, qui stimulent des changements déjà amorcés et induisent certaines réformes institutionnelles.

Parallèlement, le corps social réagit à ces carences et à ces visées. À condition de saisir les processus, non par des dates ponctuelles mais dans leur épaisseur historique, il est significatif que le développement des sciences humaines et du secteur professionnel des travailleurs sociaux soit strictement corrélatif à l'ébranlement des modèles culturels et aux ruptures d'équilibre qu'il a engendrés – et continue d'engendrer. Plus précisément, au sein des sciences humaines, l'essor de la psychosociologie correspond au moment où de nouvelles tendances se font jour : d'une part, la critique des explications unitaires en termes de déterminismes sociaux ou de fonctions mentales générales ; d'autre part, le développement des méthodes d'analyse des processus à l'œuvre. L'attitude purement rationnelle et technicienne se trouve mise en échec sur le plan de l'action et de l'opinion, comme sur le plan des valeurs. L'information elle-même ne concerne pas le fait pur. Un fait n'est une nouvelle susceptible d'être

communiquée que s'il a une signification. Ainsi « le seul cadre possible pour l'interprétation de l'actualité est-il l'idéologie », selon une formule frappante de J. Stoetzel.

Tous ces problèmes de communication et d'interaction vont précisément être pris en compte, recensés et coordonnés par la psychologie sociale.

C) Avant d'aborder la troisième source : l'apport américain, nous évoquerons brièvement sa propre histoire. Parallèlement en effet à celle de l'Europe, une réflexion sur la nature humaine et la société se développe au début du xxe siècle aux États-Unis. Mais d'une part la spéculation allait y faire place, dès le deuxième quart de siècle, à des recherches effectuées sur le terrain ou en laboratoire ; d'autre part, la psychologie sociale s'institutionnalise beaucoup plus tôt dans les universités, comme en témoignent les enseignements et l'abondance des manuels et recueils de textes (plus de 50 recensés par G. Allport dès 1954 dans le Handbook) [3].

Parmi de nombreux pionniers le plus important fut sans doute G. H. Mead. Il s'attache à la socialisation de la personnalité qui s'effectue au cours de l'enfance à travers le jeu et l'alternance des rôles imposés ou proposés ; gestes et paroles ne prennent leur sens que par un va-et-vient entre moi

et autrui, des processus d'imitation et d'identification ; cadres et modèles sociaux ne sont pas de pures contraintes mais aussi des stimulations pour les ressources psychiques (voir ci-après, chap. I).

Le développement précoce des recherches empiriques aux États-Unis est lié sans doute à ce qu'on nomme le pragmatisme anglo-saxon (phénomène psycho-social à explorer en lui-même !) mais plus précisément à une suite d'urgences qui conduisirent les responsables des secteurs professionnels économiques et sanitaires à s'adresser à des chercheurs (expérimentalistes ou cliniciens). Citons à cet égard trois groupes de travail qui correspondent à des avancées décisives de la psychologie sociale au cours de trois décennies :

- les études de la Western Electric autour des années 1930 sur l'amélioration des conditions de travail ; elles dégagèrent l'importance du climat groupal et du style d'autorité sur les conduites professionnelles ;
- les études de Lewin au cours des années 1940 sur la résistance au changement, notamment en matière d'habitudes alimentaires. Elles révélèrent d'une part la nature socio-affective de ces résistances : crainte de s'écarter des normes collectives

(perçues comme règles) et d'autre part les ressources de la dynamique de groupe pour faciliter l'évolution des conduites (infra) ;

- les débuts de la thérapie de groupe à la fin de la dernière guerre, d'abord en Angleterre sous l'impulsion d'E. Bion, afin de traiter certains traumatismes psychiques et des troubles de la communication. Méthode groupale qui devait bientôt s'étendre au domaine plus large de la formation relationnelle.

C'est à travers cet ensemble de recherches que se forgeait un arsenal de méthodes et de techniques qui allaient conférer à la psychologie sociale un statut à la fois scientifique et praxéologique ; procédures concernant d'abord la collecte des données : entretiens, questionnaires, observations, plus ou moins systématiques ; échantillonnage en vue d'enquêtes extensives. Ensuite le traitement de ces données : analyse de contenu, échelles d'attitudes, élaboration et évaluation de modèles.

Ces apports allaient bientôt bénéficier à l'ensemble des sciences humaines en exerçant leur influence selon toutes les dimensions notionnelles thématiques et méthodologiques, avec une dominante expérimentale ; mais par un mouvement quasi inverse, l'empirisme anglo-saxon, alors très marqué [4], allait bientôt s'accompagner de soucis

théoriques et critiques – tandis qu'en France le goût de la spéculation céda peu à peu la place à une floraison d'études de terrain et de laboratoire.

Cela nous ramène à la situation spécifique, au milieu du siècle d'une discipline dont nous avons déjà esquissé la définition : science de l'interaction et des relations dans toutes leurs acceptions : celles des facteurs sociaux et psychiques qui interfèrent dans les conduites concrètes ; celles des personnes et des groupes dans leur environnement ; enfin, au niveau des méthodes, recherche (souhaitable) de connexions plutôt que de clivages.

Mais la psychologie sociale ne se réduit pas pour autant à une « science charnière », encore moins, comme on a pu le dire parfois, à une psychologie pour sociologues ou à une sociologie pour psychologues. Elle possède unité et domaine propre aux confins de ces deux disciplines. Aux États-Unis, dès 1951, paraissait un ouvrage au titre significatif : *Social Psychology at The Cross-road* [5]. Il dénonçait la persistance d'un double réductionnisme, l'un de type individualiste, l'autre de type socioculturel ; il plaidait pour une discipline unifiée intégrant à la fois dans l'étude des conduites les facteurs d'ordre collectif (structures, normes, valeurs) et ceux d'ordre personnel (processus biopsychique, histoire de vie, affinités). Mais l'accent

reste mis sur les sujets, acteurs ou patients, seuls ou en groupe. La psychologie sociale reste une psychologie – même si elle recourt à des concepts transdisciplinaires : statut, rôle, attitude, pouvoir... Vers la même époque, J. Stoetzel, pour distinguer la psychologie sociale de la psychologie générale insistait sur le caractère concret de ses objets et le caractère englobant de ses explications.

Pour sa part S. Moscovici [6] soulignait pertinemment que les phénomènes psychosociaux sont spécifiques et qu'ils révèlent « d'un ordre d'indétermination entre le psychologique et le social ». Tel est le cas des processus de communication, des représentations sociales, des idéologies ; le cas aussi de l'évolution des structures mentales et des systèmes symboliques induite par la dynamique interpersonnelle ou intergroupale. Revenant sur ce domaine propre dans un texte plus récent, le même auteur le caractérise moins par un territoire avec ses frontières que par un « certain regard » sur des interactions dont s'occupent aussi d'autres sciences ; alors que celles-ci adoptent généralement une grille de lecture binaire du type : sujet (individuel ou collectif) / objet, la psychosociologie offre une lecture ternaire des faits et relations : sujet individuel (ego) / sujet social (alter) / objet (réel ou symbolique). Il ne s'agit donc pas simplement de combler un manque, mais de contester une ligne de

partage entre le psychique et le social ; d'analyser et d'expliquer des phénomènes qui relèvent des deux termes et de deux ordres quasi indiscernables. À ce point on aperçoit peut-être une des sources de l'ambiguïté de Rousseau évoquée au début : on ne saurait accorder de primauté axiologique à l'un des aspects d'une sorte de mixte et d'interface.

La fausse antinomie de l'individu et des groupes ressort à travers une analyse des conduites suffisamment pénétrante. En effet, lors même qu'un comportement individuel apparaît entièrement déterminé par des facteurs socioculturels, il n'en est pas moins nécessaire d'intercaler le facteur psychologique à titre de « variable intermédiaire » entre les conditionnements objectifs et la conduite du sujet considéré. Par exemple, dans le cas d'une conduite conformiste conditionnée par la coutume, celle-ci n'intervient pas de façon purement mécanique, mais à travers la signification qu'elle prend pour le sujet. Et cette signification peut être liée à des motivations variables, selon qu'il s'agit d'un souci de solidarité, de la crainte de se singulariser, d'être ridicule, ou encore d'un simple calcul. En ce sens, la psychologie sociale reste donc bien une psychologie.

Mais, inversement, ces variables psychologiques dépendent elles-mêmes du contexte social, autant –

et parfois davantage – que des facteurs proprement individuels. Pour reprendre le même genre d'exemple, une position non conformiste ne peut se définir qu'en fonction des normes communes. Elle peut apparaître non seulement chez les réfractaires à tout ordre social, animés par des mobiles singuliers, mais aussi chez des réformistes plus ou moins radicaux inspirés par des valeurs altruistes, pour instaurer un autre régime en s'appuyant sur une minorité active. En ce sens, la psychologie sociale doit intégrer dans les problèmes qu'elle aborde une dimension sociologique.

Dans un ouvrage consacré à L'Explication en psychologie sociale (1982), W. Doise poursuit cet effort d'intégration et d'articulation en distinguant quatre types de recherches : celles qui étudient les processus intra-individuels selon lesquels le sujet organise son expérience de l'environnement social ; un deuxième type porte sur la dynamique des processus interindividuels dans une situation donnée ; un troisième type fait intervenir le jeu des rôles et des statuts dans les interactions sociales. Enfin, un dernier type de recherche concerne les relations intergroupes, les idéologies et systèmes de valeurs. Certes, ces divers niveaux sont intriqués dans beaucoup de conduites humaines, mais ils permettent de classer et de relier des travaux apparemment disparates. Nous aurons l'occasion de

le constater ultérieurement.

II. Concepts, hypothèses et méthodes de recherche

1. La psychologie sociale comme les autres sciences humaines a élaboré et articulé progressivement un ensemble de notions clés dont les unes sont empruntées au langage commun, les autres spécifiques, bien que parfois reprises par des disciplines voisines. Sans en dresser ici une liste exhaustive, citons parmi les premières celles d'individu (ou sujet, ou acteur) de groupe, d'attraction, d'attitude, de rôle, d'influence, de pouvoir, de valeur... Pour passer de l'impressionnisme à la scientificité, le chercheur leur a conféré une définition rigoureuse, sinon opératoire.

Par exemple, pour la notion de groupe : on établit une typologie des groupes selon leur taille et leur fonction ; et on définit la groupalité comme « pluralité d'individus interdépendants, régis par une structure formelle ou informelle, participant à une certaine activité et se ressentant comme plus ou moins solidaires ».

Autre exemple : la notion interdisciplinaire de communication qui concerne aussi les sciences du

langage et la psychologie génétique ; elle a fait l'objet chez les psychosociologues de définitions opératoires en relation avec certaines expériences systématiques en laboratoire ou sur le terrain. Elle désigne ainsi tout échange de message entre des personnes ou des groupes.

Nous aurons l'occasion, au cours du texte, de présenter plusieurs notions spécifiques : celles de norme, de statut d'attitude, d'opinion, de représentation sociale, d'attribution, d'influence.

Mais, quelle que soit la rigueur de ses concepts, une science ne peut dépasser le stade descriptif et classificatoire qu'à travers d'autres démarches. Et d'abord, par l'articulation des concepts entre eux afin de relier les phénomènes qu'ils désignent en formulant des hypothèses – à valider ensuite – et en construisant éventuellement des théories d'une portée plus ou moins générale.

2. Le terme de méthode au sens le plus large désigne l'ensemble des procédures logiques et empiriques inhérentes à toute démarche scientifique. Indépendamment des domaines et des contenus particuliers où elle intervient, elle concerne la rigueur des raisonnements ou des opérations et leurs critères de validité.

Sans remonter aux textes fondateurs de Descartes puis de Claude Bernard, on peut définir toute méthode comme un ensemble concerté de démarches en vue d'atteindre certains objectifs déterminés. Cela suppose donc l'usage combiné de plusieurs techniques. À cet égard la psychologie sociale a œuvré selon deux registres :

- d'une part en raffinant considérablement certaines procédures que des disciplines voisines utilisaient déjà de façon rudimentaire ; c'est le cas pour l'interview, le questionnaire et l'analyse de contenu des données recueillies et leur traitement statistique [7] ;
- d'autre part en promouvant plusieurs techniques nouvelles, notamment pour étudier les processus de groupe : sociométrie, grilles d'analyse des interactions et des modes d'influence, conduite des réunions-discussions à visée heuristique ou décisionnelle.

On distingue et souvent on oppose les méthodes de type métrique (expérimentales, systématiques, comparatives) pratiquées surtout en laboratoire ou sur des échantillons représentatifs des populations et les méthodes de type clinique (qualitatives, observationnelles, souvent monographiques) pratiquées sur le terrain. Il faut d'ailleurs y adjoindre

une démarche mixte, celle de la recherche-action, inaugurée par Lewin (voir infra). Nous examinerons bientôt leur compatibilité.

A) La méthode expérimentale [8]

Elle vise à provoquer une série de réactions dans des conditions fixées d'avance. C'est l'hypothèse du chercheur qui définit à la fois les unes et les autres ; c'est-à-dire délimite les causes et prévoit leurs effets.

Ainsi, dans une expérience restée célèbre, M. Sherif avait postulé que l'influence des individus les uns sur les autres serait d'autant plus forte que l'objet du jugement sollicité serait plus ambigu. On présentait donc à des sujets réunis dans une salle un écran sur lequel figurait un certain nombre de points, en demandant à chacun de dire à haute voix combien il y en avait. On prévoyait que plus les points seraient nombreux, donc difficiles à compter, plus les sujets seraient sensibles à la réponse de leurs voisins – ce qui fut effectivement vérifié.

La recherche expérimentale se fonde sur deux facteurs : celui que le chercheur fait varier systématiquement (ici le nombre de points sur l'écran) est désigné sous le nom de « variable indépendante ». Les réactions qui s'ensuivent (ici la

convergence des évaluations individuelles) constituent la « variable dépendante ». Pour contrôler le rapport entre ces deux types de variables, le chercheur travaille le plus souvent en laboratoire (avec des sujets bénévoles ou modestement appointés).

Mais certaines expérimentations peuvent être réalisées sur le terrain ; c'est-à-dire dans un contexte social naturel ; bien que les consignes et le matériel du chercheur relèvent souvent d'une certaine manipulation. De même ce dernier est-il enclin à utiliser des « compères » ; c'est-à-dire des sujets semblables à ceux qui participent à l'expérience et se comportent (apparemment) comme eux – alors qu'ils ont reçu des instructions préalables dictant leurs réponses ou leurs conduites. C'est le cas de nombreuses études concernant l'influence sociale, l'attribution ou la caractérisation d'autrui. Aussi peut-on considérer ce genre d'expériences comme une sorte de mise en scène permettant de simuler certains phénomènes courants mais mal connus. Ce détour vise à éclairer des réactions que le chercheur n'aurait pu sans doute obtenir autrement ; il informe d'ailleurs ultérieurement les sujets de cette simulation et de son enjeu. Mais la méthode ne laisse pas de poser dans certains cas un problème déontologique.

B) Les méthodes d'observation et d'enquête [9]

Il faut ici employer le pluriel, car l'observation englobe des modalités diverses ; elle peut être directe, indirecte, participante, mixte ; et elle recourt à des techniques multiples selon le terrain et les objectifs de recherche : repérage de comportements in situ ; interviews plus ou moins approfondis ; questionnaires, enquêtes par sondage sur échantillons de populations, construction d'échelles. Tantôt prévaut un souci quantitatif et statistique, tantôt une démarche qualitative de style socioclinique souvent centrée sur une monographie.

Toute observation vise à dégager certains indicateurs (d'ordre verbal ou comportemental : réponses, votes, fréquentations, etc.) correspondant aux manifestations du phénomène étudié (par exemple le conformisme, le racisme, l'affiliation...).

a) L'observation directe

procède précisément « sur le vif », sans intervention ni sélection préalables au sein du milieu concerné ; le chercheur, une fois admis, y garde la plus grande neutralité, s'efforçant même de se faire oublier des acteurs sociaux. Il recourt éventuellement, pour se

repérer dans le contexte, à des grilles d'observation, plus ou moins fines et perfectibles, lui permettant de coder les conduites, verbales ou non verbales, selon un système de catégories. Avec l'accord des gens, il peut même procéder (discrètement) à des enregistrements par caméra ou magnétophone. Tantôt il dispose d'emblée de certaines hypothèses concernant le lien entre deux ou plusieurs variables présentes dans la situation ; tantôt, dans le cas des études exploratoires (bien qu'ayant déjà des « idées »), il est en quête d'hypothèses plus précises, à valider ultérieurement. Il arrive d'ailleurs que des hypothèses imprévues surgissent en cours d'enquête ; c'est la serendipity, décrite par R. Merton comme « la découverte par chance de phénomènes significatifs ou même de résultats qu'on ne recherchait pas d'avance » [10].

Les enquêtes fondées sur l'observation directe peuvent concerner des collectivités plus ou moins étendues (villages, quartiers, entreprises, écoles...) ou des groupes restreints, naturels ou occasionnels, stables ou éphémères (familles, bandes, ateliers, bureaux, classes, séminaires de formation...). Dans tous ces champs, on cherche à dégager le système de valeurs et celui des rôles, avec leur complémentarité, leur conflictualité ou leur marginalité. Ainsi parvient-on à éclairer les processus de régulation groupale – et leur

dérégulation éventuelle, ainsi que la place et le style propre à chacun des partenaires en situation.

b)

Les études fondées sur l'observation indirecte diffèrent des précédentes par le recours explicite du chercheur à des stimulations pour obtenir certaines réactions des individus ou des groupes concernés. Cela peut prendre la forme de « mises en situation » improvisées (propositions de « jeux de rôle », de sociodrames [11] ; mais le plus souvent de démarches interrogatives.

Celles-ci correspondent à des techniques variées : interviews de style directif ou non directif, questionnaires composés de questions tantôt fermées (simples ou graduées), tantôt ouvertes, pour permettre aux sujets de s'exprimer plus librement à partir de quelques mots inducteurs (par exemple : « Quand on parle de l'Europe, à quoi pensez-vous ? » Ou, dans un registre plus intime : « L'amitié, pour vous, qu'est-ce que cela signifie ? »). C'est ainsi que de nombreuses recherches ont exploré le champ des représentations sociales, des relations interpersonnelles [12], ou plus prosaïquement celui des motivations d'achat, des attitudes envers tel changement technique ou structurel.

c) Le mode d'observation participante

Elle a été initiée par des ethnologues pour pénétrer à l'intérieur des sociétés archaïques, et plus généralement des milieux dont la culture est étrangère au chercheur. Pour saisir le sens de leurs conduites et de leurs croyances, il convient de réduire autant que possible les distances ; de vivre avec les gens, à leur manière, en devenant leur familier. Il s'agit ici non d'une procédure technique, mais d'un type de relation. Celle-ci suppose une certaine capacité empathique, consistant à se mettre « dans la peau » (et dans l'âme) d'autrui pour ressentir au plus près ses affects et ses valeurs. Généralement on tiendra un carnet de bord », en notant au jour le jour par-devers soi ce qu'il aura pu observer et éprouver.

Le premier psychosociologue qui adopta cette pratique fut un jeune chercheur américain soucieux de comprendre une bande d'adolescents qui avaient coutume de se réunir au coin de sa propre rue [13]. Depuis lors d'autres études ont été conduites auprès de milieux plus ou moins marginaux : membres de sectes [14], sphère de la sorcellerie [15], groupes de clochards ou de drogués.

Mais l'observation participante convient aussi à des

milieux plus banaux ; tels que des communautés scolaires, associatives ou sportives ou, pour étudier au sein de familles variées le mode de vie des enfants (notamment leur espace intime et l'aménagement de leurs temps libres).

Bien qu'il ne s'agisse point là d'impressionnisme ni de quelque militance, le problème de la valeur des observations se pose car on sort du modèle classique de la stricte neutralité. C'est au contraire grâce à son implication et à ses échanges avec les acteurs concernés que le chercheur recueille des données autrement inaccessibles. Comment éviter les biais inhérents à cette situation ? N'est-il pas exposé souvent à des illusions ou à des connivences plus ou moins conscientes ? En vérité il ne peut se garantir à coup sûr contre ces risques ; mais il doit s'efforcer de les réduire par une analyse lucide de sa place et de son rôle dans le système où il est entré ; par une reprise critique de ses observations et de ses réactions – en liaison si possible avec d'autres chercheurs sensibilisés aux mêmes problèmes et en pratiquant l'auto- et l'intercritique.

C) La démarche socioclinique

Toute étude de cas ou toute enquête sur le terrain, qu'elle soit ou non participante, qu'elle s'effectue

dans le cadre d'une collectivité locale, d'une organisation, d'un groupe restreint ou auprès de personnes représentatives de ces milieux, ou encore de leaders et d'opposants notoires, requièrent donc un double souci. D'une part un examen très attentif des interactions dans le champ où elles surviennent ; d'autre part la recherche des sens de ces processus : sens vécu par les acteurs, mais aussi sens souvent inconscient, relié à des affects et à des valeurs personnelles et collectives.

Cette attitude du chercheur, qualifiée par J. Dubost de socioclinique, peut se rattacher à diverses contributions antérieures telles que la psychologie « compréhensive » de Dilthey [16] la phénoménologie de Scheler [17], la psychanalyse freudienne et postfreudienne. Selon une formule de D. Lagache, « il s'agit de saisir les manières d'être et de réagir d'un sujet concret et complet aux prises avec une situation ; chercher à en établir le sens, la structure, la genèse, déceler les conflits qui la motivent et les démarches qui tendent à résoudre ces conflits » (L'Unité de la psychologie, Puf).

D) Pratiques sociales et intervention

En outre, et de très bonne heure, la psychologie sociale, s'est intéressée aux problèmes humains du changement pour y apporter une double contribution,

heuristique et pragmatique. Cela depuis les travaux des pionniers : E. Mayo en milieu industriel et K. Lewin (infra) en milieu quotidien, jusqu'aux nombreuses études et interventions réalisées dans leur sillage, tant en Europe qu'aux États-Unis dont un ouvrage de J. Dubost [18] établit un bilan et une théorisation.

Un intérêt croissant s'est porté vers les groupes, les organisations, les mouvements sociaux : ensembles complexes, sièges de règles formelles et informelles où se mêlent le trivial et l'imaginaire avec leurs routines et leurs conflits. Il arrive assez fréquemment que les instances responsables de ces collectifs s'adressent à des psychosociologies pour traiter certains problèmes relationnels ou même structurels. Le terme d'« intervention » englobe ainsi un large éventail de démarches plus ou moins novatrices, qu'il s'agisse de la simple animation de groupes de travail, de la conception de programmes de formation [19], ou encore de consultations en vue d'un changement.

On trouvera au cours de l'ouvrage des exemples de travaux issus de ces diverses approches.

III. Une discipline englobante ou clivée ?

D. Lagache, dans un ouvrage notoire sur L'Unité de la psychologie (o.c.) soutenait, arguments à l'appui, la complémentarité des deux approches : expérimentale et clinique, ainsi que celle de l'explication causale et de l'interprétation du sens ; l'une et l'autre contribuent pour sa part à élaborer une théorie générale de la conduite.

R. Pagès et S. Moscovici transposèrent alors (nous aussi) cette conception englobante à la psychologie sociale pour promouvoir une démarche « clinico-expérimentale » ; d'emblée c'est l'intuition qui permet la formulation d'hypothèses à vérifier ; et c'est un regard clinique qui doit encadrer en amont et en aval la mise en œuvre d'une expérimentation. Leur conjonction s'impose notamment dans l'étude des processus de groupe où l'observation conduit à l'élucidation. Aussi bien un thème classique comme la « dissonance cognitive » fut inspiré par un malaise d'ordre affectif.

Les deux chercheurs précités ont tendu par la suite à privilégier le versant expérimental dans leurs laboratoires respectifs mais en maintenant la fécondité des tensions internes. S. Moscovici (o.c.) soulignait toutefois que celles-ci impliquaient en profondeur un désaccord épistémologique : aux expérimentalistes on reproche l'artificialité de situations épurées et manipulées en laboratoire, «

bref l'inadéquation de leur procédure scientifique à la réalité psychosociale ». Aux cliniciens on reproche de ne pouvoir saisir, en contexte naturel, la complexité des processus et de ne pas produire des preuves ; « bref l'incompatibilité de leur approche avec les exigences scientifiques ».

Ces tensions se sont accentuées jusqu'à nos jours avec des enjeux axiologiques, classiques et trivialement compétitifs, relevant eux-mêmes de l'analyse psychosociale – sans être pour autant l'apanage de cette discipline ! On en est arrivé ainsi à établir une disjonction nominale entre deux chantiers, l'expérimental et le clinique, ou même plus radicalement entre psychologie sociale et psychosociologie. Qu'en penser ?

L'un des arguments invoqués correspond à la distance séparant deux secteurs professionnels : celui de la recherche fondamentale (Universités, CNRS, Laboratoires) et celui des pratiques sociales (privées ou publiques). Outre que les uns sont censés former (au moins partiellement) les autres, c'est oublier l'importance de la « recherche-action » (infra, chap. III), qui a démontré depuis Lewin sa fécondité théorique et ne saurait se réduire à de simples « applications ». Comme le souligne G. Dubost (o.c.) elle représente un objet commun privilégié, sans être exclusif, pour un travail

réunissant universitaires et praticiens. Aussi bien les tenants de l'expérimentation [20], Pratiques sociales et représentations... ne renoncent nullement à des études appliquées. Inversement les sociocliniciens [21] ne sont pas moins soucieux de théorisation. Plusieurs se laissent aller de part et d'autre à recourir aux deux vocables tribaux : psychologie sociale/psychosociologie...

Quoi qu'il en soit, surtout en France, un clivage s'est installé au sein d'une discipline qui s'attache d'abord électivement à l'étude, du lien social, des identités personnelles et collectives, à leur expression comme à leurs conflits [22]. Ces derniers (revendiqués par tous) auraient-ils infesté en retour leurs propres analystes ? Une stricte ségrégation entre les approches d'un même objet est-elle plus productive, même en s'accompagnant d'alliances latérales : celle du courant expérimental, avec les neurosciences, celle du courant clinique, avec la psychanalyse et même une certaine sociologie ?

Nous n'en persistons pas moins, avec quelques autres, à maintenir une conception sinon unitaire, du moins englobante, et à refuser les scissions terminologiques ou domaniales. Pourquoi renoncer à établir des ponts entre les modèles causaux ou systémiques de l'observation distanciée et la quête de sens vers les mobiles inconscients et

l'expérience vécue des acteurs sociaux. On peut envisager un certain lieu de convergence heuristique entre les plans de la connaissance de l'action et de l'existence ; ce lieu se situerait sans doute autour des notions de régulation ordinale des conduites au sein d'un système, et d'urgence ressentie par leurs acteurs (sujets ou groupes). Toute conduite (action ou perception) apparaît plus ou moins régulée et sélective en termes d'analyse objective ; or, cela correspond (subjectivement) à une tension vécue comme une urgence : attente, attrait, crainte... Inversement toute urgence ressentie suscite effectivement, à partir d'un certain seuil, des conduites de caractère irruptif ou structurant, conformiste ou déviant. L'expérimentation parle en termes de cognition, d'attribution, de processus d'influence, de norme, d'équilibration. Le clinicien parle, lui, en termes d'affect, d'anxiété, de désir, de défense, d'imaginaire collectif. Mais il s'agit toujours des mêmes conduites, élucidées alternativement sous les deux perspectives du regard et de l'écoute. C'est à la connexion de ces approches que pourrait et devrait s'employer une nouvelle génération de chercheurs et d'intervenants à désenclaver.

Première partie : la personne, ses cadres sociaux, ses attitudes

Chapitre I

Ressorts et formes du lien social

Le propre de l'homme, c'est d'être simultanément un être sociable et un être socialisé ; entendons par là qu'il est à la fois sujet aspirant à communiquer avec ses semblables et membre d'une société qui existe préalablement, le forme et le contrôle bon gré mal gré.

C'est au niveau subjectif que se situe ce premier chapitre, à partir de contributions psychanalytiques, génétiques et phénoménologiques. Les premières ont exploré et théorisé le développement du psychisme infantin dans son contexte familial et local. Quant à l'approche phénoménologique, elle tend, plus généralement, à saisir les visées et les vécus des sujets dans leur rapport à autrui et à leur propre intimité.

I. L'apport psychanalytique

1. Désir et identification chez Freud

Bien que les analyses de Freud soient centrées sur la subjectivité et la genèse du psychisme individuel, on y trouve les linéaments essentiels d'une théorie des relations interpersonnelles [1].

Ces relations se nouent selon deux vecteurs dynamiques souvent étroitement intriqués : l'élan du Désir (libido) et les processus d'identification. Le Désir doit être pris au sens le plus large ; il enveloppe toutes les formes d'« aimance » et non point seulement ses manifestations sensuelles. Quand Freud parle du primat de la sexualité et révèle son apparition dès la première enfance, il veut dire que la conduite de l'enfant envers ses parents tient compte des différences de sexe, qu'il se ressent comme sexué en face d'êtres dont il pressent la propre sexualité.

Le Désir est dirigé primitivement vers la possession exclusive de son objet – en l'occurrence la mère ou la personne la plus familière à l'enfant. Mais il est inévitablement entravé dans ses buts puisqu'il ne peut garder constamment son objet pour lui tout seul ; et parce que ses supports sensibles (baisers, caresses) sont peu à peu réduits sous l'effet des normes culturelles. La relation libidinale se transforme alors en tendresse aux environs de la

cinquième année.

Mais cette évolution se combine à divers processus d'identification ; il faut entendre par là très généralement le mécanisme psychologique par lequel un individu « devient » pour ainsi dire telle autre personne, avec laquelle il partage une certaine situation affective, si bien qu'il sent et agit comme s'il était cette personne.

Ces processus concernent, selon l'expression de Freud, le « sujet du moi » et non une relation d'objet ; ce qu'on voudrait être, non pas ce qu'on voudrait avoir, comme c'est le cas du Désir. Ils conduisent ainsi progressivement à l'intériorisation d'un modèle qui va constituer l'idéal du moi et se substituer à l'attachement primaire et narcissique du sujet à lui-même. Pour l'enfant le modèle initial est le plus souvent le parent de même sexe ; chez le garçon c'est le père qu'il voudrait remplacer dans l'amour de la mère (complexe d'Œdipe). Aussi la relation d'identification revêt-elle souvent un caractère hostile ou du moins ambigu. Ce n'est qu'après la résolution du conflit œdipien qu'elle pourra éventuellement se muer en affection, voire en vénération. Mais la situation précédente peut se prolonger ou se compliquer du fait que l'identification peut aussi se produire avec l'objet même du Désir.

Les liens affectifs qui se tissent dans la famille proviendraient donc d'une combinaison très complexe des désirs et des identifications. Bien qu'on ne puisse plus attribuer à ces liens un caractère sensuel, il existait à leur origine un germe de sexualité. En toute occurrence, Freud estime que partout où se rencontre un sentiment tendre, il succède en fait à une inclination sensuelle envers la personne en question ou constitue une représentation symbolique et idéalisée de cette inclination. D'ailleurs, les tendances « entravées » restent teintées de sensualité : « L'homme tendrement disposé, l'ami, l'adorateur recherchent la proximité corporelle et la vue de la personne aimée... » Freud admet toutefois l'existence d'un mode d'identification étranger à la sexualité. C'est le rapprochement qui apparaît chaque fois qu'une personne se découvre un trait commun avec une autre, qu'il s'agisse de ce qu'elle est ou de ce qu'elle fait ou de ce qu'elle a. Ce phénomène joue un rôle très étendu dans la vie sociale, c'est lui qui engendre les sentiments de sympathie et de camaraderie [2].

2. Agressivité et ambivalence

Outre la genèse de la sociabilité positive, on trouve chez Freud une importante théorie de l'agressivité et

de l'ambivalence. En face des instincts de vie (Éros), Freud admet l'existence d'instincts de mort (Thanatos) inspirant les conduites d'agression et de destruction et les sentiments de haine qui peuvent d'ailleurs être dirigés non seulement contre autrui (sadisme) mais aussi contre le moi lui-même (masochisme). Ces pulsions commencent à se manifester de très bonne heure (stade sadique-anal entre la deuxième et la troisième année). En fait, aucune conduite n'exprime une pulsion à l'état pur ; il existe une intrication des pulsions qui conditionne l'adaptation et la normalité ; tandis que la rupture d'équilibre provoque des désordres dans les conduites relationnelles ; c'est ainsi que l'excès ou la carence d'agression sexuelle entraîne le crime érotique ou l'impuissance amoureuse.

D'autre part, nous éprouvons fréquemment envers une même personne des sentiments ambivalents, c'est-à-dire comportant un mixte d'amitié et d'hostilité. Il est probable que l'origine de cette ambivalence tient aux premières phases de la vie de l'enfant, où le passage d'un état de satisfaction à un état de privation tend à susciter des réactions agressives. Le fait que les premières relations d'amour ont été établies par l'enfant à un moment où les personnes aimées lui apportaient en même temps plaisir et frustration retentit sur toutes ses relations ultérieures.

3. Compléments et critiques

Les conceptions freudiennes ont été l'objet de diverses critiques. D'une part, la tendresse et la sympathie apparaissent comme des sentiments dérivés et seconds par rapport au désir et à l'identification. En outre, la part laissée par Freud aux relations véritablement transmoïques apparaît très restreinte. Sur ce point, Max Scheler [3] a formulé une critique au nom de l'expérience phénoménologique. Celle-ci conduit à distinguer plusieurs modes d'identification, tous caractérisés par un état de fusion et de confusion entre moi et autrui. La véritable sympathie suppose l'existence d'une certaine distance entre les sujets, leur permettant de communiquer et de se comprendre sans se confondre. Que nous soyons capables pour Scheler de ressentir ces états affectifs des autres et d'y participer vraiment – par exemple, de jouir de leur joie sans devenir joyeux comme eux –, cela peut paraître étrange, mais c'est le propre de la sympathie. Aussi la sympathie serait-elle non pas un sentiment particulier, mais la fonction intersubjective par excellence, la condition même de toute sociabilité.

D'autres critiques avaient été adressées à Freud par le psychiatre anglais Suttie [4]. Pour cet auteur, le premier lien qui unit l'enfant à sa mère aurait

d'emblée un caractère tendre et la tendresse ne saurait être un reliquat du désir désexualisé et réprimé, une sorte de relation mutilée. Si elle provenait d'un renoncement au premier but de l'amour, elle surgirait sur un fond de ressentiment et serait en tout cas ambivalente. Quant à la genèse des liens sociaux, elle ne réside pas dans un processus de sublimation ni dans un jeu d'identification, mais dans le passage de l'amour initial avec ses supports sensibles vers d'autres formes d'affection et d'intérêt. Ce passage serait lié au développement même des ressources motrices et perceptives de l'enfant ; c'est ainsi que de nouveaux liens sociaux vont se nouer avec des compagnons de jeu et de travail sans se fonder sur un amour préalable. Nous retrouverons bientôt, chez d'autres chercheurs, cette importance accordée au jeu par Suttie dans le développement de la sociabilité.

Freud a joué indubitablement un rôle de pionnier en matière de théorie et d'exploration de la sociabilité des individus. Mais, comme D. Lagache l'a fortement montré, l'attention des psychanalystes s'est déplacée de la perspective « égologique » qui fut d'abord celle de Freud, vers l'examen des « relations d'objet », terme qui désigne en fait les relations intersubjectives.

Le même Lagache (voir. supra) tenait à établir des liens étroits entre la psychanalyse et la psychologie sociale, entraînant dans ce sillage D. Anzieu [5] et R. Kaës [6]. Toutefois, l'un et l'autre traitent expressément de « psychologie de (ou en) groupe » ; ils recourent aux concepts freudiens fondamentaux, sans se situer parmi les psychologues sociaux. Parallèlement, en Grande-Bretagne se développaient les travaux de Bion [7] dans une perspective essentiellement thérapeutique et ceux de Balint [8] pour une formation relationnelle surtout pertinente en milieu médical, social et enseignant. Tous élaborent des concepts et des dispositifs nouveaux concernant les situations de groupe, leurs avatars et leurs possibles issues. Ces apports sont exposés avec précision dans notre ouvrage consacré à La Dynamique des groupes.

II. Genèse et fonctions du personnage – La visibilité

1. Prise d'identité et socialité selon G. H. Mead

Au fur et à mesure que l'enfant prend conscience de lui-même, il est amené à se confronter avec les autres – adultes et contemporains – et à essayer sur eux son pouvoir. D'une part, il développe des

conduites d'opposition et de compétition ; mais il reste d'autre part très dépendant de son entourage pour l'image qu'il se fait de lui-même, l'orientation de ses intérêts et de ses conduites, et le respect d'un ensemble de normes.

Selon Mead [9] le moi humain se développe grâce à une capacité de prendre et de comprendre une grande diversité d'attitudes : « Il devient un objet pour lui et une personne seulement en prenant les attitudes des autres envers lui-même dans un contexte social déterminé. » Gestes et paroles prennent une signification (meaning) qui permet une multiplicité d'échanges avec autrui : parler, ce n'est pas seulement s'exprimer soi-même, c'est être capable de prévoir certaines réponses possibles d'autrui, de se mettre partiellement à sa place. En s'entendant parler, l'enfant se dégage d'un état de pure subjectivité ; à mesure qu'il progresse dans l'acquisition et la maîtrise du langage et qu'il multiplie ses interlocuteurs, l'enfant aménage sa personnalité et tend à s'apparaître à lui-même selon l'expression de Mead, dans la perspective de l'« autre généralisé », auquel il s'identifie, notamment à travers le jeu.

Dans ce processus interviennent les cadres sociaux : règles, modèles, attentes ; mais dans cette perspective il ne s'agit pas de pures contraintes,

elles viennent en quelque sorte à la rencontre de cette aptitude à jouer des rôles ; contrôle et régulation sociale sont ainsi compatibles avec des motivations spontanées.

De son côté, J. Piaget a montré, dans des ouvrages devenus classiques [10], la fonction formatrice du jeu dans l'intériorisation des règles sociales, spécialement dans le cas des jeux impliquant une alternance et une complémentarité des rôles. Il ne s'agit pas d'une imitation de type passif et monotone consistant à reproduire un modèle, mais d'une situation d'interaction avec autrui – ou avec soi-même dans certains jeux solitaires ou imaginaires – qui constitue un apprentissage des relations et des normes sociales.

2. Les modalités du personnage

– Le personnage comme rôle social (le devoir-être). Tout individu en tant que participant d'une culture et membre d'un groupe subit l'influence (pression, empreinte et fascination à la fois) de modèles collectifs et respecte certaines normes explicites ou implicites. Devant autrui, en maintes occasions, nous devons produire une certaine image de nous-mêmes, conforme à ce qu'on attend de nous ; nous nous sentons « en représentation » : ils me regardent, je ne dois point les décevoir [11] !

Cette modélisation s'exerce à travers les rôles familiaux, les habitus professionnels et même les conduites de loisirs : il y a un personnage du sportif, du connaisseur, du bosseur, du farceur qui une fois adopté régit ses acteurs.

– Le personnage comme idéal (le vouloir-être). Toutefois, la pression et la suggestion sociales ne sont pas les seules sources du personnage endossé ; celui-ci, dans nombre de cas, correspond aussi à une aspiration et à une option ; il représente non seulement ce que l'on doit être – ou paraître – socialement, mais ce que l'on veut être ; il n'est plus une catégorie officielle, mais une visée personnelle.

On ne saurait réduire cette visée à une intériorisation passive de modèles sociaux prestigieux, dans la mesure où elle comporte une sélection parmi plusieurs possibles et possède une dynamique.

C'est probablement ici le cas où le personnage a le plus de chances d'exprimer assez fidèlement la personne et où il est vécu à la fois comme une conquête et un appel ; le terme classique de vocation traduit précisément ce sentiment.

Le psychiatre Adler[12] a pourtant proposé une interprétation quasi fonctionnaliste de l'idéal du moi, sorte de « fiction directrice » qui orienterait les

efforts du sujet et s'exprimerait par un « style de vie » propre à réaliser son idéal. Celui-ci se fixerait sur un modèle difficile et prestigieux aux fins de « relèvement du sentiment de personnalité et de l'estime de soi ». Chacun imiterait ainsi ce qu'il juge capable de favoriser son accession à la puissance en surcompensant ses propres insuffisances.

– Le personnage comme masque (le « faire-semblant »). Le personnage peut exercer des fonctions plus équivoques et constituer une sorte de compromis au second degré, où le faire-semblant l'emporte définitivement sur le devoir ou le vouloir-être. Le sujet est alors enclin à se dissimuler, derrière une figure d'emprunt, positive, soit pour en tirer un profit tangible, soit pour se donner à lui-même (à travers l'opinion d'autrui) une illusion de bonne conscience : telle est l'essence du pharisaïsme.

Les masques les plus cyniques confinent au jeu fascinant de Tartuffe : pseudodévoit, pseudosavant ou artiste, pseudopoliticien, pseudomoraliste et philanthrope, tous à l'abri d'un personnage soigneusement entretenu, dupent l'entourage, le pays, parfois l'humanité, en se gaussant intérieurement de la naïveté du bon peuple qui fait figure d'Orgon, c'est-à-dire de cocu... !

– Le personnage comme refuge et l'aliénation. – Mais le simulateur peut en venir au point où la préoccupation sociale cède le pas à une angoisse intime sur sa propre valeur. C'est vis-à-vis de lui-même qu'il lui faut dès lors simuler, c'est lui qu'il doit convaincre pour trouver un équilibre : il va s'absorber dans son personnage avec une mentalité quasi magique, pour échapper à son angoisse ; dans certains cas il peut devenir, au sens psychiatrique du terme, un aliéné.

Une autre forme assez générale de personnage-refuge est le faux sérieux, déjà dévoilé par Kierkegaard, celui qui s'exprime dans une attitude morose et guindée ; il se prétend inspiré par l'expérience alors qu'il souffre de difficultés relationnelles. Ce sérieux-là est continent et conservateur, il fait de nécessité vertu !

3. La visibilité

Dans les sociétés dites modernes, le souci de distinction, puis de singularité, se conjugue couramment avec celui de normalité, d'accent plutôt communautaire ; comme si l'outrance et l'insignifiance devaient être évitées. Cet équilibrage devient précaire [13] et même contesté au cours d'un malaise culturel croissant où l'extrême fascine ici et là. Examinons ce qu'il en est désormais du

phénomène de visibilité récemment mis en évidence [14]. Le privilège et le souci de l'image sont strictement concomitants au développement des médias numériques (télévision, ordinateurs portables, tablettes). Tous propagent dans notre vie quotidienne images et messages personnalisés mais fortement dissymétriques quant à leur attribution.

Cette visibilité implique conjointement la connivence d'un public ; pas de « regardés » sans « regardeurs », pas d'idoles sans fans ; masse anonyme dont certains membres non contents d'applaudir aspirent à changer de rôle ne fût-ce qu'un moment.

L'accent peut être mis tour à tour sur les détenteurs de ce capital spécifique, leurs motivations, les ressorts de leur succès ; mais aussi sur une sorte de tyrannie de la visibilité, son sens, ses niveaux, sur le vécu de ses postulants, sur sa critique en tant que valeur sociale. Elle englobe une quasi-caste de gens connus et reconnus par leur visage, leur allure, leur nom, sans cesse reproduits sur de multiples supports, repérés jusque dans la rue quand ils y passent : acteurs, chanteurs, animateurs, top models, champions ; ils rejoignent un réseau de politiques, d'artistes, d'intellectuels consacrés qui figuraient déjà dans le spectacle. Cet ensemble bigarré constitue une « nouvelle élite médiatique »

(N. Heinrich, 2012). Leur accès à la visibilité n'est pas arbitraire, ni positif au sens large. Pour plusieurs, elle repose en partie sur le privilège exorbitant de la beauté ou du moins d'un « look » saisissant ; elle reste étrangère au « mérite » (lui-même plus ou moins dévalué aujourd'hui), mais quoi qu'on en dise, elle suppose un talent minimal dans son propre genre, de l'assurance et surtout une persistance à tout crin. Sans oublier l'impact médiatique de la haute criminalité et des auteurs de scandales encore dignes de ce nom.

En deçà de cette « peopolisation » [15] des stars, le souci de visibilité anime individus et collectifs. Il s'agit de montrer ce qu'on a fait, dit, senti ; cette « monstration » l'emportant sur les contenus qui peuvent être dérisoires ou impudiques, parfois intarissables. En attestent notamment l'expansion indéfinie des sites et des blogs ainsi que le brouillage des frontières entre zone publique et zone privée ; au point que telle personne jusqu'alors invisible est prête à livrer en vrac son intimité pour un moment d'audience médiatique sous l'incitation d'un coach patenté.

Serait-ce alors le triomphe du paraître sur le substrat, en rejoignant la formule du philosophe Berkeley – énoncée par lui en 1710 au nom de l'immatérialisme : « être c'est être perçu » en

ajoutant d'ailleurs « et percevoir ». Mais une marge d'interprétation reste ouverte. Certes, le sujet contemporain peut être caractérisé par un recul d'autonomie face au nouvel impératif de se rendre visible dans un monde en mutation où l'on ne peut guère s'imposer que par une performance « attestée » et aux dépens de l'intériorité. On peut toutefois se demander comme F. Jauraguiberry [16], si l'exposition exacerbée de soi, notamment chez les blogueurs ne viserait pas à échapper aux images trop restrictives d'eux-mêmes que leur renvoie la société ; ce serait l'expression d'un désir d'exister autrement « d'un souci d'être au-delà du paraître ». Mais échappe-t-on pour autant aux modèles, aux types idéaux À chacun d'en juger au cas par cas – y compris le sien pour autant qu'on le puisse.

III. Les formes de sociabilité collective

1. Le monde de l'« on ». Le « Mitsein ». La masse

Il semble que, en dehors même des situations paroxystiques – telles que les phénomènes de foule, émeutes ou paniques –, l'état de sociabilité confuse constitue une sorte d'expérience de base, à la fois originaire et quotidienne. La philosophie existentielle

et la sémantique populaire rejoignent ici les observations de la psychologie génétique.

Selon Heidegger, la condition fondamentale de l'homme est le Mitsein (« l'être avec ») ; notre monde est un Mitwelt, un « monde avec autrui » ; d'emblée nous sommes plongés dans le bloc social. L'image empirique qui symboliserait le mieux cette conception est, selon Sartre, l'image de l'équipe avec « la sourde existence en commun des coéquipiers absorbés dans la même tâche ». Existence « pâteuse », agglomération d'individus n'ayant pu prendre une nette conscience de leur personnalité propre ; état qu'exprime assez bien le pronom indéfini on.

L'emploi de ce pronom – indépendamment de ses abus grammaticaux ou même à travers eux – est en effet très significatif. Essayons de dégager les nuances socio-affectives qu'enveloppe son anonymat.

L'enfant qui déclare « on va jouer » ou « on a bien joué » désigne le groupe des joueurs : tous ceux qui étaient là, sans exclusive préalable. Le « nous » pourrait ici traduire l'exclusion d'une bande rivale ; en même temps transparait le caractère foncièrement collectif du jeu ; je n'aurais pu jouer seul, on s'est amusé parce qu'on était en nombre.

Le « on » populaire exprime d'autres nuances : parfois un sentiment d'impuissance, de dépassement : « on travaille dur », « on a souffert », « on nous oblige à... ». Il entre là moins de protestation que de résignation devant une fatalité ou une autorité transcendante ; faute d'une conscience claire de ses droits, l'homme démuné n'exprime qu'un vœu anonyme : « Ça pourrait aller mieux... »

Dans les groupes à l'état naissant (et en formation) le recours au pronom on précède l'organisation ; il désigne une altérité diffuse, une référence globale pour se situer et marquer une interdépendance (« On pourrait faire » ; « on nous demande de... ») ; il prélude à l'emploi du nous comme signe de communauté vécue.

À un niveau sociologique, l'expérience de « l'être avec » paraît correspondre au concept de masse tel que l'utilisent certains auteurs.

Selon G. Gurvitch [17], la masse désigne une forme élémentaire de sociabilité, et non un type concret de groupement ; autrement dit la masse correspond à une certaine façon « d'être ensemble », de vivre le lien collectif. Aussi Gurvitch distingue-t-il même la masse de la foule – forme la plus instable du groupe.

Toute masse implique un volume élevé de participants, mais il faut distinguer « masse à distance » et masse rassemblée ; le premier cas est beaucoup plus fréquent : il y a une masse latente des mécontents, des économiquement faibles, des chômeurs, etc., unis par une analogie de situation et d'intérêts ; une masse de partisans, d'amateurs, bref des « publics virtuels » qui ne sont qu'occasionnellement réunis.

2. Le nous et la communauté [18]

Le passage de l'état massif à l'état communautaire n'est pas direct ni automatique ; il ne suffit pas d'être ensemble, d'éprouver des sentiments collectifs, de partager la même condition ; le propre de la mentalité communautaire, c'est de vouloir être et faire ensemble, d'assumer consciemment une même tâche et un même projet.

Si le nous implique lucidité et intentionnalité, il ne saurait donc être le simple prolongement du on ; il ne peut se réaliser qu'entre des sujets qui ont préalablement pris conscience d'eux-mêmes et d'autrui et qui ont, partiellement, surmonté le narcissisme basal.

Le mouvement personnaliste – et notamment E. Mounier [19] – ont cherché à dégager les caractères

propres de la sociabilité communautaire : les sujets ne se ressentent ni comme isolés ni comme complètement absorbés par le groupe ; c'est pourquoi la communauté constitue la forme la plus stable du lien social. Une sorte d'équilibre s'y trouve réalisé entre l'attrait spontané des sujets les uns vers les autres et la pression réciproque du groupe sur des membres.

Tandis que dans la sociabilité de masse la participation se fonde essentiellement sur la similitude des situations ou de certains événements extérieurs, ici elle prend le sens d'un accord collectif. L'autorité des normes communes n'y est pas subie mais acceptée et même approuvée ; il reste une marge de disponibilité individuelle sous certaines conditions ; l'homme peut s'y sentir à la fois sujet distinct d'autrui, et membre d'une collectivité qui lui est chère et à laquelle il consent des sacrifices ; c'est exactement le plan de la solidarité, à égale distance de la solitude et de la promiscuité oppressive. Cet équilibre harmonieux est d'ailleurs difficile à établir et à maintenir entre une double tentation anarchique et totalitaire.

En fait, il conviendrait de distinguer des formes multiples de sociabilité communautaire, compte tenu de l'intensité du lien de solidarité interne, des marges de tolérance accordées aux déviants et de

l'attitude collective envers l'extérieur. Ces trois facteurs sont interdépendants.

Généralement, plus les membres d'un groupe quelconque se ressentent comme une sorte de « bloc » – ce qu'exprime notamment l'expression « nous autres » [20] –, plus ils tendent à exclure le déviant et l'étranger, perçus selon les situations comme des objets de crainte et de mépris.

Cette mentalité « close » – pour reprendre un terme bergsonien célèbre – se manifeste à la fois au niveau familial, coopératif (« esprit de corps »), national ou ethnique. L'agressivité potentielle envers l'out group et la stigmatisation des déviants internes apparaissent dans toutes les sociétés et tous les groupes ; cela non seulement dès que le nous se perçoit comme menacé dans son identité mais aussi lorsqu'il s'estime en mesure de dominer et de conquérir.

Nos propres modèles culturels, éminemment concurrentiels et compétitifs, expriment et confortent des pulsions agressives potentielles. Certaines expérimentations sur le terrain [21] ont montré que la simple division d'un ensemble d'individus en deux sous-ensembles suscite simultanément une prise de conscience collective et des processus d'affrontement. Si bien que toute mesure favorisant

la cohésion intragroupe entraînera, pour peu que la situation s'y prête, des tensions et des luttes intergroupes.

IV. Problématique de la personne et du corps propre

1. Une notion spirituelle

Partiellement aliéné dans le personnage et parfois englué dans la masse, nous venons de voir que le sujet n'accède à une zone de liberté que dans certaines formes de communauté, relativement fragiles. Serait-ce à dire que le moi narcissique de la première enfance doit renoncer ensuite à une entière autonomie – sauf à s'isoler dans quelque tour d'ivoire ?

Cette question fut déjà posée avec vigueur par plusieurs philosophes de l'Antiquité – notamment, par les stoïciens grecs et latins [22] et par les auteurs chrétiens centrés sur la vie spirituelle. Mais peu de psychosociologues ont abordé récemment cette problématique de la personne.

C'est pourtant le cas de J. Stoetzel [23]. Il souligne d'abord qu'en Occident la notion de personne constitue une catégorie axiologique ; une valeur, tant

au niveau de la pensée populaire qu'à celui de l'analyse philosophique : « La personne est toujours un pour-soi rattaché à ce qui a le plus de prix, l'amour, l'honneur, la raison, Dieu. » Mais il importe de ne pas extrapoler indûment cette conception et de la confronter aux données de l'expérience ethnologique, sans préjugé moraliste. D'autres cultures se font de la personne une idée plus composite ; ou encore situent le sens de l'être humain soit en deçà soit au-delà du moi personnel. Quoi qu'il en soit, pour les Occidentaux, l'accès d'un sujet « égotique » ou « conformiste » à l'état de personne est considéré comme un progrès issu d'une sorte d'évolution intime. C'est généralement au cours de l'adolescence (mais parfois plus tardivement ou jamais) que l'individu est amené à découvrir les êtres – et d'abord lui-même – dans leur profondeur et leur singularité. Mais rien n'est non plus définitivement assuré ; selon les cas la personne peut se confirmer dans sa visée existentielle ou peut osciller et se figer dans un de ces personnages dont nous avons dégagé plus haut les divers enjeux, à travers les prestiges de la visibilité. [24].

2. Le vécu corporel

En contrepoint à cette dimension spirituelle, la

relation au corps propre joue aussi un rôle majeur dans le sentiment d'identité tant personnelle que sociale.

Bien que toujours présents, la part d'attention et le prix accordé à ce vécu varient selon les époques et les cultures. Il faut justement constater à ce sujet une récente et notoire évolution des attitudes [25]. On peut parler depuis trente ans d'une sorte de corporéisme, de retour au corps comme point d'ancrage personnel, irréductible, dans une dérive des valeurs traditionnelles : son vécu prenant un sens tout autre que dans les périodes antérieures où l'on visait essentiellement au contrôle et à la maîtrise du corps. Cette évolution se manifeste à travers de multiples indices dans la façon dont les gens perçoivent, ressentent et « parlent » leur corps. Les conversations spontanées comme les entretiens plus systématiques révèlent d'abord une moindre réticence à aborder le sujet ; une attention accrue à l'écoute sensorielle et au plaisir « sensuel ». On relève ainsi une tendance à développer un discours de style existentiel qui valorise le vécu corporel. Même si celui-ci est évoqué sous forme alternée, à travers l'effort et la détente, la santé et la maladie, l'hygiène et le plaisir, l'accent est mis sur un sentiment d'unité et d'harmonie, sur l'idéal « d'être bien dans sa peau », de « s'épanouir », d'être en contact, « en prise » avec les autres et avec la

nature.

Dans la plupart des dimensions explorées par des enquêtes (informations sensorielles, tensions, satisfactions, écoute interne, contacts avec l'extérieur, etc') apparaissent des évolutions significatives : extension et valorisation de la conscience du corps ; primauté du corps « jouissif » sur celui du travail ou de la maladie ; déclin de l'introspection organique au profit d'une orientation vers l'environnement social et matériel. En outre, dans ce mouvement, les positions masculines et féminines (naguère fort distinctes) tendent à se rapprocher par suite d'un double changement ; d'une part, la conquête d'une plus grande liberté dans leur rapport au corps privé amène les hommes à intégrer dans leur expérience corporelle des formes d'appréhension qui étaient auparavant strictement féminines (notamment s'intéresser à la vision de leur corps propre). D'autre part et inversement, la conquête sociale de l'autonomie et de l'identité sexuelle amène les femmes à se distancier d'autres approches où le corps apparaît « objet » (en se complaisant comme tel) et à ressentir leur corporéité sur un mode actif et fonctionnel jusqu'alors typiquement masculin.

De même les deux sexes sont-ils d'accord pour viser un rapport direct, primordial, quasi « complice

» de soi-même à son corps et non comme jadis un rapport plutôt instrumental, permettant une maîtrise sur le monde extérieur comme sur le corps propre. On se déprend du souci de « dominer son corps » ; l'avènement du « corps sensuel », « plénier » dont toute partie concerne l'intégrité personnelle est corrélatif à l'effacement et souvent à la dénégation du dualisme traditionnel de l'âme et du corps.

On peut en outre constater à travers les enquêtes une sorte de renforcement égotique du vécu qui contraste curieusement avec le souci d'échange communicatif et d'interaction corporelle exprimé par ailleurs. Le corps de l'autre est pris comme terme de comparaison pour estimer sa propre apparence esthétique ou ses propres capacités physiques. Cette privatisation, gardienne d'une identité de plus en plus menacée par son environnement, est sans doute une fonction majeure du corporéisme contemporain ; et apparaît donc de l'ordre de la défense autant que du désir. Il peut aussi consacrer sinon susciter certaines modes significatives chez les jeunes ; notamment le goût des marques corporelles (piercing, tatouage). Elles ne visent plus à manifester son appartenance à un groupe spécifique mais à renforcer son identité, son sentiment d'exister, de « valoir plus » grâce à ce bricolage esthétique. La peau même se pare à l'interface de l'intime et de l'externe [26].

Chapitre II

Cadres et modèles sociaux les groupes

I. Quelques notions fondamentales

1. Culture et société

Après avoir envisagé les problèmes de communication dans la perspective de la sociabilité spontanée et du développement de l'individu, il convient de considérer les cadres qui leur préexistent ; d'une part les normes, les modèles, les systèmes de référence et d'évaluation que la société propose et au besoin impose à ses membres ; d'autre part les groupes et les situations collectives où tout sujet se trouve d'emblée immergé. Une première distinction conceptuelle se présente ici, entre les termes si courants de « société » et de « culture ». En reprenant certaines formules simples des anthropologues, on peut dire qu'une culture est

le mode de vie et de pensée d'une population, alors qu'une société est l'ensemble organisé d'individus qui suivent un mode de vie donné ; ou, plus sommairement : qu'une société se compose d'individus et que la façon dont ils se comportent constitue leur culture. Mais nous aurons à revenir sur la notion de groupe social souvent très insuffisamment définie. Le principal intérêt de cette formule pour la psychologie sociale consiste à définir la culture en termes de comportements, et non de façon en quelque sorte figée, en termes d'institutions ou de produits. Plus précisément ces derniers, qu'il s'agisse des codes, des mœurs, des systèmes techniques ou axiologiques ou des objets de la vie quotidienne, n'ont une portée effectivement culturelle qu'autant qu'ils s'incarnent dans des conduites et possèdent un sens pour les agents qui les assument.

Ce qui nous conduit à une première remarque : ce qu'on nomme en bref l'« ordre social » n'existe et ne subsiste pas seulement sous l'effet de prescriptions et de contrôles externes ; il se fonde conjointement sur un élan et sur une adhésion collective plus ou moins vivace. Dans le cadre institutionnalisé d'obligations et de sanctions, interviennent un ensemble d'empreintes et d'apprentissages peu à peu intégrés, par les sujets, eux-mêmes porteurs d'énergie, d'aptitude et de goût spécifiques. Ainsi,

s'établit un système de régulation complexe entre la culture et la personnalité.

Une seconde remarque concerne la pluralité et la relativité des normes culturelles. L'ethnologie, l'anthropologie comparées ont révélé et détaillé (non sans quelque complaisance) les différences considérables qui existent dans les mœurs et les systèmes de valeurs des diverses sociétés. Mais en deçà des différences on peut, discerner certaines similitudes basales qui tiennent moins à ce qu'on nomme classiquement la « nature humaine » qu'à certaines situations invariantes : par exemple tout adulte a été un enfant dont la vie dépendait du soin des autres ; tout être est sexué, et quels que soient les avatars de son développement sexuel il a rencontré le problème masculinité-féminité. Ce sont ces urgences, ces aptitudes, ces expériences communes qui déterminent certaines uniformités de conduites qu'on peut observer dans l'ensemble de l'humanité. De même, il est significatif que toutes les sociétés possèdent une certaine forme d'organisation familiale, une certaine structure hiérarchique, une certaine division du travail. C'est pourquoi, tout apprentissage social et tout jeu de relations se réfèrent d'abord à un certain système de statut et de rôle relatif à l'âge, au sexe, aux castes ou aux classes, aux milieux professionnels ou locaux.

2. Normes et modèles de conduite

Il est parfois difficile de distinguer ces deux notions à travers les textes anthropologique et psychosociologique qui ont fait d'elles un large usage. L'une et l'autre pourraient être définies comme « type de conduite très largement suivie dans un groupe donné et dont la non-observance est assortie de sanctions explicites ou diffuses, auxquelles les membres de ce groupe donnent une acceptation (adhésion) plus ou moins lucide et complète » [1]. Peut-être pourrait-on dire que le terme de modèle souligne davantage l'aspect de stéréotypie et d'apprentissage du comportement, celui de norme son aspect de régularité et d'obligation chez les participants d'une même culture. L'influence des modèles s'exerce pour tous les aspects de la culture et dans tous les domaines de la conduite. Son étude réclame donc une multiplicité de perspectives. On peut notamment l'aborder soit de façon statique en dégagant les cadres socioculturels des grandes « fonctions » psychologiques : perception, mémoire, affectivité, sociabilité ; soit de façon génétique et dynamique en s'attachant au processus d'éducation, de socialisation, d'acculturation. Dans l'un et l'autre cas, la méthode comparative présentera un grand intérêt, en permettant de confronter divers modèles

et de dégager des constantes et des contrastes.

Au niveau de la vie quotidienne elle-même, interviennent ce que le psychosociologue américain Erwin Goffman nomme des « rites d'interaction » [2] : il ne s'agit pas de simples coutumes ni de routines vides de sens mais de conduites symboliques à travers lesquelles les personnes se voient reconnaître tacitement une sorte de sacralité : politesse, discrétion, respect, préséances... Toutes les sociétés quelles que soient leurs différences culturelles inculquent à leurs membres de tels codes pour faciliter les contacts et réduire les conflits en tenant compte à la fois de soi-même (« garder la face » ; « faire bonne figure ») et d'autrui (faire preuve de tact, éviter les gaffes). Car cet ordre rituel est essentiellement fondé sur l'accommodement et le ménagement réciproques. Ainsi, s'instaure selon Goffman, une véritable « mise en scène de la vie quotidienne », une dramaturgie au sens où les acteurs sociaux se donnent mutuellement, entre partenaires, adversaires ou publics, une sorte de représentation plus ou moins strictement réglée, théâtralement parlant.

Quels sont plus précisément ces modèles relationnels que prescrit la société à ses membres ? Ils comprennent, d'une part, un système de catégories dyadiques selon lesquelles se

répartissent toutes les relations possibles entre les personnes ; d'autre part, des modes de régulation affectant chaque type de relations, c'est-à-dire prescrivant la compatibilité (ou l'incompatibilité) de tels et tels statuts ; et le style d'échanges convenables entre les partenaires. Par exemple, la catégorie dyadique mari-femme – le mariage – implique des conditions d'accès des tabous et un ensemble précis de droits, de devoirs, d'attitudes mutuelles entre les époux. Selon les cultures, ces régulations affectives et opératoires sont plus ou moins nombreuses et rigoureuses. Elles sont aujourd'hui partout en voie d'évolution.

3. Statuts et rôles

La participation de l'individu à la culture n'est jamais homogène, au moins dans une même société globale, non plus qu'aux différentes périodes de sa propre vie. Cette participation dépend en effet de la position de chacun dans la structure sociale, de ce qu'on peut nommer son statut ; on notera le caractère très général que prend ici la notion de statut, qui ne se limite pas, comme chez certains auteurs, à un « rang » dans une échelle de prestige, mais désigne la situation d'un sujet dans n'importe quel secteur de la structure sociale : c'est ainsi qu'il y a des statuts d'âge, de sexe, de classe, de

profession, etc. Le statut s'inscrit dans le comportement par le biais du rôle, autre notion fondamentale qui désigne un ensemble de modèles culturels associés à un statut donné – c'est-à-dire un ensemble des conduites normales et attendues. Comme l'écrivait déjà Linton dans *Le Fondement culturel de la personnalité*, le rôle apparaît ainsi comme l'aspect dynamique du statut, ce qu'une personne doit faire pour valider la possession de tel statut.

Dans de nombreux cas, plusieurs individus peuvent posséder simultanément un même statut et exercer le même rôle. Cette similitude de statut crée généralement entre leurs possesseurs un lien de sympathie et de communauté ; mais l'accès à certains statuts dominants suscite des phénomènes de compétition. D'autre part un même sujet, surtout dans les sociétés évoluées, dispose de plusieurs statuts et doit assumer plusieurs rôles, ce qui peut provoquer dans certains cas des conflits internes plus ou moins graves qui correspondent à ce qu'on nommait jadis les « conflits de devoirs ».

Les cas les plus banals sont les conflits possibles entre le rôle familial et un rôle professionnel ou civique ; de tels conflits peuvent entraîner non seulement des incertitudes dans les conduites, mais dans les cas extrêmes divers troubles de la

personnalité [3].

Dans le champ quotidien, on constate qu'un seul et même statut inclut plusieurs secteurs comportant chacun ses normes spécifiques et par suite certaines difficultés d'ajustement. C'est ainsi que le rôle de père de famille englobe des aspects sensiblement distincts : celui responsable juridique, de pourvoyeur économique, d'époux, de père, d'éducateur... Comme le note plaisamment Linton (bib.), la vie quotidienne nous impose ainsi une gymnastique continue pour passer des statuts latents aux statuts actuels.

II. Les groupes

1. Problèmes de définition

Le terme de « groupe » a une acception très large et bien souvent confuse. C'est ainsi qu'on lui donne fréquemment pour synonymes des termes tels que « masse », « foule », « communauté », « catégorie sociale », etc. Comment le définir avec plus de rigueur ? En continuité avec les développements précédents, nous dirons d'abord que les groupes constituent les foyers du contrôle social ; les milieux concrets où s'effectue l'apprentissage ou parfois l'émergence des modèles ; les champs déterminés

où s'articulent les statuts et les rôles et où interagissent les individus qui les assument.

Il faut souligner l'importance de ces processus d'interaction selon lesquels l'action des uns sert de stimulus aux réactions des autres, et vice versa. Cela permet en effet de distinguer les groupes comme ensembles concrets des ensembles abstraits tels que les catégories statistiques, où l'on considère, par exemple, tous les individus nés entre telle et telle année ou disposant d'un certain niveau de revenu ; il est bien évident qu'il n'existe entre eux aucune relation intrinsèque et que l'unité d'un tel ensemble ne réside que dans la perspective adoptée par le statisticien pour le caractériser.

Mais si l'interaction est nécessaire pour qu'on puisse parler de groupes, elle n'apparaît pas suffisante, car il convient de distinguer le groupe proprement dit de certaines situations collectives où se produisent des interactions et où peuvent même émerger certaines normes de conduites.

Tel est le cas de l'expérience princeps de Sherif sur l'« effet autokinétique » qui se produit lorsqu'on fixe un point lumineux unique dans une salle plongée dans l'obscurité. Ce point se trouve alors dépourvu de cadre de référence objectif permettant de déterminer sa position dans le champ visuel, et les

mouvements qu'on lui attribue proviennent de facteurs physiologiques, variables selon les individus. Si bien que l'illusion de déplacement varie très notablement d'une personne à l'autre.

L'expérience (qui est proche de celle déjà évoquée au cours de l'introduction) consiste à réunir plusieurs sujets et comporte deux phases. Dans la première, chacun formule isolément sa réponse et les écarts sont considérables. Dans la seconde, les sujets se communiquent leurs estimations au cours de plusieurs séquences ; on voit alors apparaître un phénomène de convergence ; une norme collective se dégage. Bien plus, si les sujets sont invités ensuite à répondre séparément, on constate l'effet persistant de la norme précédente.

Des expériences analogues sur la perception des grandeurs ont confirmé les résultats de Sherif.

Ce qui distingue le groupe vis-à-vis de telles situations collectives, c'est l'existence d'une structure interne régissant le jeu des interactions et la persistance des normes. Cette structure consiste en un système – rudimentaire ou complexe, latent ou explicite – de statuts et de rôles articulés entre eux, système qui donne au groupe sa consistance, lui permet de se maintenir et de fonctionner.

Il est d'ailleurs possible de suivre expérimentalement le processus de structuration progressive selon lequel une réunion de personnes initialement anémique passe à l'état de groupe ; en fonction de l'émergence de buts communs imposés par une situation extérieure, ou proposés par certains membres, un système de rôles complémentaires se constitue peu à peu, aboutissant à la prise de conscience collective d'un nous. Certaines méthodes de sensibilisation psychosociale consistent précisément à donner l'occasion aux membres de groupes artificiellement réunis de saisir et d'analyser sur le vif les processus et les avatars de cette genèse du groupe [4].

En définitive on qualifiera de « groupe » au sens plein du terme, toute unité sociale possédant à la fois une structure consistante et résistante et un ensemble de normes suffisamment stables. Si ce système n'est pas assez solide, on parlera d'ensemble ou à la rigueur de groupe informel (cas des réseaux d'internautes – voir infra) ; ou encore de situations collectives (cas des foules plus ou moins éphémères et des divers publics : usagers, spectateurs, promeneurs...)

2. Pluralité et classification des groupes

En vérité, les unités sociales répondant à la

définition précédente sont multiples et fort variées. Parmi les critères proposés, la considération du volume, du mode de rassemblement et du degré d'organisation permet d'ébaucher une classification assez claire, sinon exhaustive. On distinguerait ainsi :

1. Les sociétés globales elles présentent toujours un minimum d'organisation englobant un ensemble de groupements particuliers et prenant historiquement la forme de la nation (le ressort des nations en puissance étant fondé sur des aspirations collectives et un rudiment d'organisation hiérarchique). L'organisation juridico-économique de communautés partielles (cas de l'Union européenne) induit chez ses composants nationaux des attitudes polaires ou ambivalentes envers un projet de concitoyenneté plus étroite. Cela sous le spectre (incarné ici ou là) de la mondialisation ;
2. Les groupements latents non rassemblés, fondés essentiellement sur une communauté de situation et d'intérêt dont les membres sont plus ou moins conscients, en face d'autres groupements de la société globale. Tel est notamment le cas des classes sociales et des catégories

- socioprofessionnelles souvent corporatistes ;
3. Les collectivités organisées (tantôt rassemblées, tantôt subdivisées) : tel est le cas de très nombreux groupements d'ordre professionnel, politique, religieux, culturel (grandes entreprises, partis, syndicats, Églises, etc.) ;
 4. Les groupes restreints dont les membres se connaissent de vue mais n'interagissent pas tous nécessairement et continûment. Tel est le cas du village, d'une école, d'un club... ;
 5. Les groupes face à face dont tous les membres interagissent et se perçoivent mutuellement, et dont le volume, par suite, n'excède guère une douzaine de personnes. Certains ont un caractère organisé et institutionnel. C'est le cas d'une famille, d'un atelier, d'un bureau, d'une section syndicale. Certains autres ont un caractère spontané et faiblement organisé. Il en va ainsi d'une bande d'enfants ou d'un groupe d'amis ; leur grand intérêt psychosocial est d'être observable à l'état naissant. D'autres groupes ont un caractère plus ou moins informel : ils sont temporaires ou cycliques, homogènes ou composites selon leurs objectifs. Les uns ont une visée professionnelle (groupe d'étude de problèmes, ou d'analyse des pratiques)

- d'autres poursuivent une formation relationnelle (groupe d'évolution) ou un travail thérapeutique sous la conduite d'un analyste de groupe (pas forcément un psychanalyste). D'autres enfin, dits groupes de parole ou de soutien, se réunissent librement pour échanger des soucis, tisser des liens, former éventuellement des projets individuels ou collectifs. D'initiative spontanée, ils sont, si possible, animés par un moniteur qualifié ;
6. Les réseaux sociaux [5] ils ont certes existé de tout temps et en tout lieu (du copinage aux cénacles, des réseaux d'influence aux groupes de pression). Ce sont des liens informels fondés sur des valeurs ou des intérêts communs entendus au sens plus large. Mais les réseaux ont pris récemment une extension considérable, étayée sur les systèmes numériques, et ils concernent désormais toutes les catégories de sujets (âges, niveaux sociaux, etc.). Ils ont des fonctionnements multiples : relation, expression, comparaison.

Prenons l'exemple de Facebook, qui est aujourd'hui le réseau social le plus populaire (y sont inscrites plus de 26 millions de personnes rien qu'en France). Peut-on qualifier les messages et les échanges entre internautes de « groupaux » bien qu'informels,

ou bien de « virtuels » ? Sans doute. De par leurs fonctions normative et comparative, les réseaux sociaux, et en particulier Facebook, constituent des groupes de référence qui dépassent souvent les frontières de l'appartenance stricte.

En effet, chacun des inscrits choisit, selon des critères qui lui sont propres, les amis qui constituent son réseau, après les avoir lui-même sollicités ou avoir accepté leurs requêtes. Sur une page Facebook qui lui est propre, chacun va se présenter avec une photographie associée à son nom, puis, partager des informations sur sa propre personne (centres d'intérêts, état civil, formation etc.) avec albums photos, vidéos, liens, travaux éventuels susceptibles d'être commentés et « aimés » par ses amis. Susciter des commentaires positifs et des « j'aime » permet de jauger la popularité du contenu partagé. Et avoir un grand nombre d'« amis » permet encore une fois de mesurer sa popularité. D'où la pression – normative – vers une mise en scène de soi souvent idéalisée, où il faut se mettre en valeur et montrer que l'on vit des choses remarquables. Mais ce n'est pas tout, être « ami » donne accès aux pages Facebook de ses amis et à la possibilité de comparer leur quotidien au sien, ce qui peut parfois conduire à un sentiment de dépréciation de soi, quand son quotidien paraît plus fade que le leur.

« Ainsi les enjeux de l'autoprésentation sur Facebook ne sont plus seulement à analyser en tant que vecteur de satisfaction personnelle mais également comme facteur d'intégration groupale » [6].

III. Référentiels et comparaison sociale

1. Groupes de référence

On nomme groupes de référence ceux dont un individu déclare expressément être membre (en s'estimant reconnu comme tel) ou auxquels il aspire à se rattacher.

Cette expression permet de distinguer le statut subjectif (l'autoestimation de sa place) du statut objectif, défini par des caractéristiques économiques et culturelles, ou attesté par l'entourage ; groupe d'appartenance et groupe de référence ne coïncident pas forcément. On constatera l'ample marge de liberté offerte dans les sociétés complexes par la pluralité des groupes et des modèles dont relève chaque individu. Ce domaine a été exploré par de nombreux chercheurs ; par Sherif qui le mettait en rapport avec le processus d'engagement de soi (ego-involvement) ; par Newcomb pour étudier

l'influence des normes communes et des normes de rôle dont chacun s'inspire dans ses pratiques et ses discours, selon un double système de références : positif envers les groupes dont l'individu souhaite la reconnaissance, négatif envers ceux dont il tient au contraire à se distancier.

L'équivalent opératoire de la notion est l'attitude d'auto affiliation explorée dans de multiples enquêtes où l'on demande aux gens dans quelles catégories sociales ils se placent ou quel statut ils s'attribuent. Selon les cas, les gens se situent au sein, au-dessus ou au-dessous de leurs groupes d'appartenance effective. L'énoncé par chacun d'une auto-affiliation est révélateur à la fois de son estime de soi et de son niveau d'aspiration.

Pour sa part, Festinger (voir bib.) a théorisé les processus récurrents de comparaison sociale : lorsque l'individu ne dispose pas de critère solide pour évaluer ses capacités ou pour fixer ses opinions, il cherche à réduire son incertitude en se comparant à autrui. Mais par un souci courant d'automénagement, chacun tend à effectuer ses comparaisons par rapport à des cas assez proches du sien propre. Il s'en suit un effet global ou local de conformisation relative. Le désir d'une reconnaissance sociale incite les gens à présenter d'eux-mêmes un double visage ; s'affirmant

similaires, mais se considérant singuliers, ils essaient de montrer qu'ils sont l'un et l'autre. Ainsi ressort le souci d'une « conformité supérieure de soi » qui dépend du sujet mais aussi des standards de son groupe d'appartenance.

Enfin, Merton (voir bib.), à partir de vastes enquêtes, montre comment le choix, par les personnes, de leur groupe de référence peut varier avec les situations et les contextes sociaux de comparaison : selon qu'ils se renforcent ou se contrarient, l'estimation de sa propre place devient positive ou négative, accompagnée de satisfaction ou de frustration. Le jeu varié des cadres de référence et des identifications a des effets notables sur la cohésion, les phénomènes de mobilité sociale ou de déviance, et très visiblement sur les processus de revendications collectives.

Le vaste champ des référentiels a rendu leur usage un peu laxiste. Sans doute leur fonction primordiale est-elle d'assurer une médiation entre modèles culturels et valeurs personnelles ; mais on peut insister tantôt sur la fonction motivante, tantôt sur la fonction comparative, lesquelles se conjuguent d'ailleurs en matière d'affiliation.

2. Problèmes d'évolution

Les modèles relationnels ne sont donc ni autonomes ni intangibles. Ils sont en rapport fonctionnel avec l'ensemble des facteurs économiques et culturels qui sous-tendent la structure sociale. Si ce contexte se transforme sous une influence quelconque, on peut constater – et même prévoir – une crise et une évolution corrélative plus ou moins rapide et profonde des modèles en cours.

Un exemple, significatif, concerne l'évolution des relations de couples et notamment celle des rôles au sein du couple corrélative à celle de l'image et du statut de la femme [7]. L'indépendance conquise par les femmes – dont le mouvement féministe engagé dès le début du siècle fut à la fois le symptôme et le ferment – s'est répercutée à tous les niveaux des rapports intersexes. À travers un jeu de déséquilibres et d'ajustements, et en dépit d'un relent de machisme, le couple tend vers le partage et l'égalisation, aussi bien dans le champ affectif (choix mutuel, plaisir, zone de liberté, séparation éventuelle) que dans leur champ opératoire (investissement professionnel, soins des enfants, tâches ménagères). Il n'est pas jusqu'au costume qui ne traduise une convergence des sexes – où les femmes d'ailleurs disposent des deux genres !

C'est lorsque le champ social et le champ affectif se

dissocient, sous l'influence de facteurs très divers, que les modèles d'esprit communautaire se délitent ; chacun entre en rapport fonctionnel avec beaucoup plus de gens, participe à plusieurs groupes, découvre son individualité, mais souvent aussi la solitude. Les relations affectueuses se réduisent – outre une parenté elle-même très restreinte – au champ de l'amitié et de l'amour. L'individu est ainsi amené à concentrer ses besoins affectifs selon des modèles dyadiques d'intimité personnelle, certes on continue encore à se marier « par amour », mais désormais pas « pour toujours ». On assiste en effet à une multiplication des divorces et à un regain d'unions libres, éphémères ou durables, souvent fécondes aussi, au prix de dispersions familiales et de créations de nouvelles cellules. Mais parallèlement le droit consacrant l'usage et la demande, au-delà des polémiques, a institué récemment un pacte social de solidarité (PACS) ouvert à tout couple hétéro- ou homosexuel. Au terme ringard de concubin se substitue celui, neutre, de cohabitant. Une forme de reconnaissance sociale au sens axiologique s'instaure ainsi au-delà de la tolérance et de l'intérêt. Mais ces processus ne vont pas sans débats et conflits plus ou moins virulents lorsqu'ils impliquent des changements institutionnels : c'est ainsi que le « mariage pour tous » est ses corollaires « adoptifs » viennent

d'enfiévrer l'opinion et le Parlement.

Historiens et sociologues ont exploré et souvent interprété cette évolution des mœurs, des vulgates, des styles langagiers, et celle plus lente des institutions. Évoquons, par exemple, deux domaines saillants. Ce qu'on nomme depuis plusieurs décennies la libération sexuelle est patent, mais plus complexe que sa formulation ne l'exprime [8]. Plus récemment on assiste par le truchement des médias (émissions télévisées, réseaux d'internautes) à une divulgation ostensible de l'intimité personnelle (cf. supra) laquelle risque d'en perdre son sens, ce qui est compensé peut-être par le prestige de la performance.

S'agirait-il de cette transmutation des valeurs proclamée par Nietzsche, qui, à la limite, rend douteuse la notion même d'évolution ? Cela, alors qu'au plan technique, l'expansion foudroyante de l'informatique dans tout notre quotidien déploie ses ressources et ses emprises. On assiste à une révolution des échanges plus radicale que ne fut jadis l'imprimerie. Nous sommes dans une période de crise psycho-socio-culturelle réclamant une approche pluridisciplinaire pour un bilan problématique entre ce qui s'effondre, ce qui subsiste, et ce qui surgit.

Chapitre III

Les attitudes

I. Sens, fonctions, portée

Champ privilégié de la psychologie sociale depuis ses origines, les attitudes sont d'abord un concept inféré par le chercheur pour rendre compte du sens des conduites réelles ou symboliques dont l'agent n'a pas toujours claire conscience. Elles peuvent se cristalliser en habitudes, mais elles sont aussi susceptibles de changer.

1. Ressources et définitions

Au niveau épistémologique d'abord, l'attitude apparaît comme un concept de détente : n'étant la propriété exclusive d'aucune école, il semble échapper aux polémiques sur la primauté de la nature et de la culture, de l'hérédité et du milieu. Tout au moins il permet d'intégrer l'ensemble des facteurs biopsychiques d'une part, socioculturels d'autre part, dans l'explication des conduites

concrètes. Son usage peut être commun au psychologue, qui s'attache aux attitudes individuelles en termes de personnalité, et au sociologue, qu'intéressent les attitudes collectives en termes de groupements ou de mouvements sociaux. Surtout, il est une notion clé du psychologue social qui s'efforce de tenir les deux bouts de la chaîne causale dans son interprétation des processus et des rapports humains.

Enfin, l'une des ressources les plus notoires de la notion d'attitude, c'est de se prêter à la fois à une approche qualitative (par interview clinique) et à une approche quantitative (par traitement statistique des questionnaires). Car sous la forme des intentions et des opinions qui les expriment, les attitudes sont susceptibles de mesure. Outre sa portée explicative, le concept a donc un usage spécifiquement opératoire dont nous ne pouvons exposer ici les démarches mais qui a donné lieu à un nombre considérable de travaux expérimentaux [1] et d'enquêtes statistiques.

L'attitude a été l'objet de multiples définitions, répondant aux caractères précédemment dégagés. La plus concise est sans doute celle de J. Stoetzel : l'attitude désigne en psychologie sociale la manière dont une personne se situe par rapport à des objets de valeur. La plus exhaustive pourrait se formuler

ainsi : l'attitude consiste en une position (plus ou moins cristallisée) d'un agent (individuel ou collectif) envers un objet (personne, groupe, situation, valeur) ; elle s'exprime plus ou moins ouvertement à travers divers symptômes ou indicateurs (paroles, ton, gestes, actes, choix – ou leur absence) ; elle exerce une fonction à la fois cognitive, affective et régulatrice sur les conduites qu'elle sous-tend ; c'est « une préparation à l'action ».

2. Fonctions des attitudes

a) La fonction cognitive apparaît comme la plus générale et la mieux explorée ; elle se traduit par la direction qu'elle imprime aux processus d'estimation et de jugement de reconnaissance concernant les données perçues. Ainsi s'expliquent à la fois la sélectivité, la distorsion et la stéréotypie [2]. De multiples expériences (de laboratoire ou sur le terrain) établissent l'existence de ces phénomènes. L'une des plus simples et des plus frappantes consiste à présenter au tachistoscope une série de mots rapidement apparus et mal éclairés, si bien que la plupart restent ambigus. Or, on s'aperçoit que ceux qui sont les mieux reconnus – ou ceux qui sont substitués aux mots réels – sont ceux qui se rapportent aux valeurs prédominantes du sujet (valeurs repérées préalablement à l'aide de tests).

b) La fonction tonique et affective de l'attitude se combine avec la précédente ; elle s'étaye au niveau interne sur les motivations et se cristallise socialement dans les systèmes de valeurs ; elle comporte différents degrés d'intensité régissant le seuil, l'extension et la continuité des conduites sous-tendues par l'attitude. Plusieurs expériences peuvent aussi l'illustrer ; dans celle de la reconnaissance des mots que nous venons d'évoquer, plus l'implication axiologique des sujets était forte, plus les mots étaient repérés rapidement et en grand nombre.

c) La fonction régulatrice est sans doute la plus importante et se relie étroitement au caractère unifiant des attitudes ; S. Moscovici [3] se demande même si le concept d'attitude n'a pas été introduit pour rendre compte des effets de régulation du sujet pris comme unité globale sur des segments plus limités de ses conduites en situation. En effet, l'attitude apparaît partout comme une sorte de réaction visant à orienter (par anticipation ou compensation) le comportement de l'individu à travers la diversité des stimulations de son environnement physique et social. La présence d'une attitude dans l'organisme biopsychique transforme les rapports entre le stimulus et la réponse, d'une simple détermination (mécanique) en une interdépendance (signifiante).

Un exemple peut illustrer ce point : dans un questionnaire d'attitude, le sujet qui répond à une question répond en fait la plupart du temps à deux questions. Si on lui demande par exemple : « De laquelle des pratiques suivantes la psychanalyse vous semble-t-elle se rapprocher le plus : suggestion, conversation, hypnotisme, confession... ? », le sujet répond d'abord implicitement à la psychanalyse, et ensuite à la question même. Ce qui fait qu'une réaction défavorable à la psychanalyse influencera le choix de la catégorie « suggestion », etc. Ainsi, la réponse au stimulus déterminé engendré par l'attitude n'est jamais une pure réponse ; elle est en même temps une certaine forme d'action puisqu'elle commence avant même que le stimulus soit présent. On peut considérer l'« entrée » des stimuli et la « réponse » d'un sujet comme un échange, l'attitude étant le système psychosocial qui règle cet échange. Cette régulation apparaît dans tous les cas où un équilibre s'établit entre le sujet et l'environnement. Deux conséquences s'ensuivent :

- l'une de portée très générale concerne la plasticité et l'autonomie relative de l'attitude. Celle-ci est un continuum qui s'étend des premiers rudiments d'organisation d'une réponse à telle situation jusqu'aux stéréotypes qui constituent des

- crystallisations confinant à l'automatisme – état qui compromet alors le processus d'échange et de régulation adaptative du sujet aux changements possibles de la situation ;
- l'autre, d'ordre méthodologique, concerne les limites du recours aux questionnaires dans l'investigation des attitudes – et par rapport à d'autres méthodes cliniques, permettant d'élucider ou de réduire les effets de halo ou de stéréotypie (interviews libres) et d'explorer les connotations.

3. De l'intention à la conduite

Nous avons vu que l'attitude constituait une préparation à l'action. Mais quelle est au juste sa valeur prédictive ? De nombreux chercheurs tentent d'y répondre. Les uns ont accumulé des constats empiriques concernant les facteurs qui influent sur le passage de l'intention à l'action (degré d'engagement exprimé, écart de temps) ; on reste au plan de l'inventaire. D'autres visent à construire des modèles théoriques. Esquissions deux d'entre eux.

Selon le premier, dit « de l'acte raisonné » [4], l'intention des gens dépend à la fois de leurs propres évaluations à l'égard de telle ou telle conduite (normes personnelles) et de celle qu'ils prêtent à

leur entourage (normes sociales perçues, groupes de référence). La prédiction s'est avérée valable dans plusieurs domaines : planning familial, consommation d'alcool, tabac (corrélations autour de 75). Un second modèle [5] introduit un facteur supplémentaire : l'habitude, c'est-à-dire le poids des conduites passées dans la résistance au changement. Nous verrons bientôt que ce problème se pose surtout en termes collectifs, grâce à la recherche-action sur le terrain.

II. Approches typologiques

Il s'agit de travaux fondés sur l'observation attentive des conduites verbales ou pragmatiques devant des situations, des objets ou des personnes. On ne saurait ici parler de modèles mais de types, de styles dont une prise de conscience accrue par les acteurs peut éventuellement entraîner quelques évolutions.

1. Une typologie fonctionnaliste

Celle que R. K. Merton [6] a proposée s'attache essentiellement aux modes d'adaptation individuelle à l'ordre social ; cet ordre est considéré quant à ses fins (valeurs, buts culturels) et quant aux moyens pour les atteindre (légitimes ou pragmatiques).

Merton (bib.) distingue ainsi cinq types de réactions aux situations offertes, plutôt que des styles de personnalité : le conformisme (conduite adéquate aux buts et moyens socialement admis) ; le ritualisme, terre à terre et routinier ; le retrait (en marge des réalités communes, du vagabondage à l'ermitage) ; la rébellion transgressant les valeurs et les règles ; enfin l'innovation en matière de valeur et (ou) de conduites. Ces deux dernières catégories restent hétérogènes ; il convient ici de distinguer l'attitude réfractaire liée à la négativité de celle, révolutionnaire visant à changer l'ordre après sa déconstruction. On se rapproche alors de l'innovation qui engloberait curieusement chez Merton le débrouillard, voire l'escroc visant les biens de ce monde par des moyens illégitimes et le créateur, notamment l'artiste ou l'essayiste, auteur d'œuvres nouvelles.

Enfin, il faudrait différencier le conformisme comme soumission aux normes et au pouvoir quels qu'ils soient, donc malléables devant le changement, et le conservatisme qui implique une idéologie et taxe l'évolution d'utopie.

2. Typologie concernant les attitudes relationnelles

Diverses classifications ont été proposées ; les plus classiques se réfèrent à Lewin et à Rogers [7]. La première se situe dans la perspective du rapport d'autorité, selon qu'il est assumé de façon proprement autoritaire ou coopérative, ou non assumé dans le cas du laisser-taire.

Celle que Porter a tirée des travaux de Rogers et qui concerne surtout la conduite des entretiens – ou des réunions – et de ce fait implique encore une certaine forme d'influence sur autrui, distingue les attitudes d'évaluation, de soutien, d'enquête, de compréhension et d'interprétation. Il est possible d'englober l'ensemble de ces attitudes dans une typologie valable pour les relations interindividuelles et aussi intergroupales selon le modèle suivant :

1. attitudes de pression – où l'un des partenaires vise à exercer une influence directe ou indirecte sur l'autre. Elle est « autocratique » si elle agit par pure contrainte ; « paternaliste » si elle implique à la fois le désir d'être obéi et d'être aimé ; « manœuvrière » ou « manipulatrice » si elle vise à peser sur l'autre à son insu, en oscillant entre l'intimidation et la séduction ;

2. attitudes de contact où chacun cherche à être « avec » l'autre, proche de lui ; elle peut selon la situation prendre un caractère d'aide, de coopération

plus ou moins active, ou de compréhension – au sens rogérien du terme, c'est-à-dire visant à permettre au partenaire, par un accueil attentif et certaines reformulations d'élucider lui-même ses problèmes et de s'autodéterminer ;

3. attitudes de distanciation, qui peut prendre deux formes selon les situations :

attitudes de distanciation, qui peut prendre deux formes selon les situations :

- l'observation: elle correspond soit à l'« œil expérimental » froid, réificateur (derrière la vitre) soit à l'« œil ethnologique » avec son mixte de neutralité, de curiosité, de sympathie discrète,
- le laisser-faire, lorsque la situation impliquait au départ une autorité virtuelle à laquelle on a renoncé ;

4. attitudes d'agression. Ce terme enveloppe en vérité une grande variété de cas (même en réservant le problème de l'existence de pulsions agressives foncières, parallèles aux pulsions libidinales) ; les conflits qu'elles sous-tendent ont un accent tantôt caractériel (incompatibilité), tantôt culturalisé (compétition).

Le principal intérêt de ces typologies relationnelles consiste à permettre un classement des interactions et un diagnostic clinique sommaire. Mais il faut se garder d'en exagérer la portée. Certaines attitudes se combinent selon des ambivalences plus ou moins subtiles ; elles peuvent évoluer en intensité et même se transformer sous l'effet des situations et de leur prise de conscience par les sujets eux-mêmes.

III. Approches systémiques

Elles consistent dans la recherche d'un système d'équilibre ou de tension, pouvant aller jusqu'à la dérégulation entre les divers éléments d'un organisme installé (ou en voie de l'être). Elles conduisent à l'élaboration de modèles théoriques susceptibles d'expliquer un grand nombre de processus empiriques liés à des personnes, situations ou valeurs variées et contingentes.

1. Les modèles d'équilibre

Reprenant des idées et des schémas inaugurés par Fritz Heider [8], T. M. Newcomb [9] a développé un système d'orientation et de coorientation fondé sur le principe général d'équilibre. L'intérêt de ce modèle est multiple ; d'une part, il décrit les conditions

générales selon lesquelles différentes attitudes d'une même personne – ou les relations entre deux personnes – sont liées les unes aux autres d'une manière stable. Les prolongements les plus féconds concernent ce qui arrive lorsqu'une influence quelconque induit effectivement un changement ; car en ce cas un nouvel état d'équilibre tend normalement à s'installer, non pas au hasard mais selon un certain ordre. Cette perspective structurale est valable à la fois au niveau intrapersonnel, interindividuel et groupal. Enfin, ce principe se trouve psychologiquement correspondre au sentiment de malaise couramment lié à un déséquilibre (malgré des degrés variables de tolérance aux tensions). C'est pourquoi les modèles de régulation proposés sont intermédiaires entre les plans objectifs et subjectifs.

Chez Newcomb le terme d'orientation correspond à un concept dynamique de très large extension et parfaitement congruent aux propriétés des attitudes. Il est défini comme « la propriété d'un sujet, avoir affaire à tel ou tel objet spécifique » ; il implique donc direction et sélectivité, et aussi persistance, car s'il arrive qu'une orientation puisse être modifiée par l'expérience, il subsiste dans toute conduite actuelle des traces du passé. Ces orientations comprennent :

- des processus d'attraction entre personnes, le propre de celles-ci étant de constituer à la fois des sujets (ou sources) et des objets d'orientation ;
- des attitudes adoptées par ces personnes envers des objets (ou des valeurs) impersonnels.

Ces prémisses engendrent une série de conséquences :

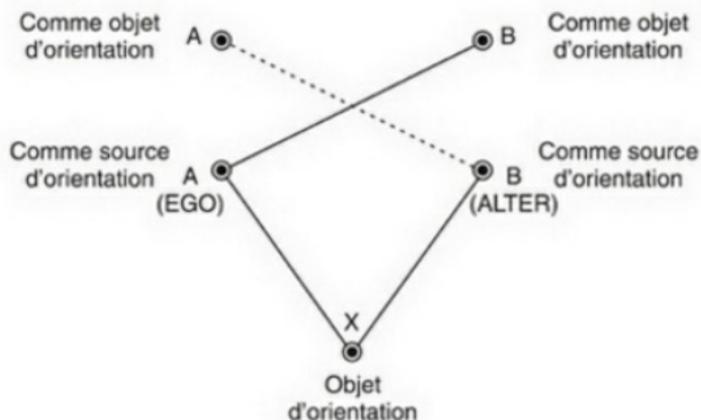
1. quant au rôle joué dans le processus de communication : lorsque deux personnes entrent en contact, chacune est tour à tour une source d'orientation (vers l'autre) et un objet d'orientation (pour l'autre). Par ailleurs, dans la mesure où elles échangent des messages à propos d'autre chose qu'elles-mêmes, elles développent des attitudes envers des objets. Ces remarques conduisent Newcomb à élaborer un modèle schématique du système de coorientation impliquant deux sujets A et B et un objet quelconque X ;

2. quant à la dynamique du système ABX : la stabilité ou le changement de la relation va dépendre essentiellement de l'analogie ou de la disparité entre les orientations de chaque ego et celles qu'il attribue à l'alter. Plus fort sera l'attrait de A envers B, plus il cherchera à réduire l'écart éventuel entre sa propre

attitude envers l'objet X et celle qu'il perçoit chez B. Mais ce rétablissement de l'équilibre du système peut prendre plusieurs formes :

quant à la dynamique du système ABX : la stabilité ou le changement de la relation va dépendre essentiellement de l'analogie ou de la disparité entre les orientations de chaque ego et celles qu'il attribue à l'alter. Plus fort sera l'attrait de A envers B, plus il cherchera à réduire l'écart éventuel entre sa propre attitude envers l'objet X et celle qu'il perçoit chez B. Mais ce rétablissement de l'équilibre du système peut prendre plusieurs formes :

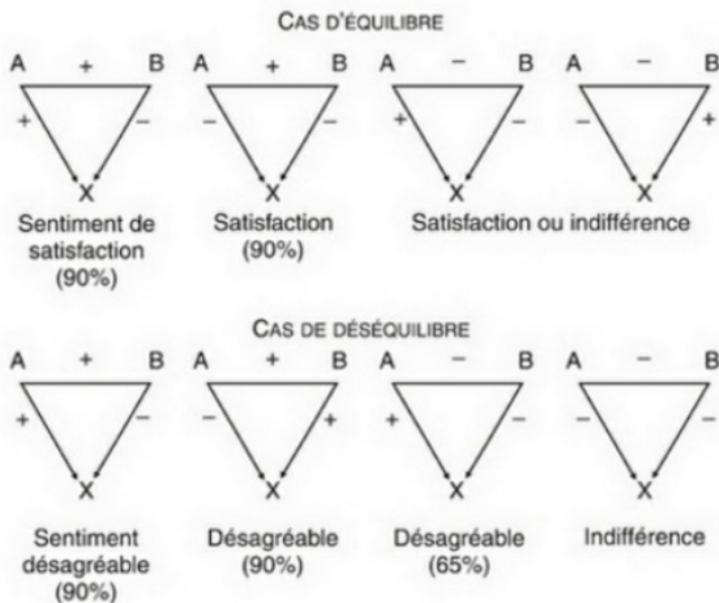
- soit un rapprochement des deux attitudes grâce à une évolution d'un ou des deux partenaires,
- soit une atténuation de l'importance accordée à l'objet qui est cause de tension,
- soit, en cas d'échec de ces deux tentatives, une réduction plus ou moins marquée de l'intensité affective du lien A-B.



Cette dynamique n'est aucunement capricieuse et correspond aux processus d'adaptation quotidienne des personnes entre elles pour maintenir le niveau indispensable de gratification de leurs relations.

On peut observer dans le tableau ci-après les huit modèles schématiques correspondant aux cas d'équilibre (4) ou de déséquilibre (4) du système ABX (l'équilibre étant réalisé là où existent trois relations positives ou une seule). L'expérimentation montre que les relations effectives (ou imaginaires) sont estimées satisfaisantes dans les cas d'équilibre, ou parfois indifférentes, alors qu'inversement les cas de déséquilibre sont jugés déplaisants, sauf dans un cas. Ces réactions d'indifférence révèlent toutefois l'existence d'une

complexité phénoménologique sous la généralité des modèles théoriques de régulation.



2. Les apports de la dynamique des groupes

L'expression « dynamique des groupes » (group dynamics) généralement connue possède un sens strict et un sens large. Pour Kurt Lewin, son fondateur, elle désigne un domaine de recherches et

de pratiques expérimentales concernant des groupes restreints dans une perspective de changement social. Au sens large, elle enveloppe un ensemble d'études portant sur les processus de groupe et leurs applications selon divers modèles et projets.

Elle nous intéresse ici à double titre : pour l'éclairage d'un aspect majeur de la résistance au changement d'habitudes enracinées ; et plus largement par la mise en œuvre de ce que Lewin appelle la « recherche-action » où se conjuguent, on va le voir, pratiques et théories face à une demande sociale [11].

K. Lewin, lors de la dernière guerre, avait été consulté par l'administration américaine sur les moyens de modifier certaines habitudes alimentaires : il s'agissait de favoriser la consommation de mets ordinairement négligés ou dévalués. Constatant que les campagnes d'affiches, les prix réduits, les discours diététiques étaient pratiquement sans effet, et retenant quelques propos spontanés émis au cours d'une étude pilote, Lewin fait l'hypothèse que la « résistance » tient à des facteurs affectifs et collectifs plutôt que rationnels et personnels. Il imagine donc de recourir à des réunions de groupe où les ménagères (responsables des achats quotidiens) puissent aborder librement un problème

de changement et envisager ensemble un essai. Effectivement, l'enquête ultérieure dans les quartiers concernés révélera une évolution notoire des comportements d'achat (30 % au lieu de 3 %).

Comment interpréter ces résultats ? C'est que les personnes conviées à une discussion sont plus impliquées que par la simple vue d'une image ou la lecture d'un texte ; elles s'expriment spontanément, exposent leurs réticences dans leur propre langage dont l'animateur doit tenir compte lorsqu'il fait une proposition. Surtout, si l'idée d'un essai se dessine, même chez une minorité, elle ne survient pas dans l'isolement. C'est là que Lewin trouve le nœud de la résistance au changement, à savoir la crainte de s'écarter des normes communes et d'être en butte sinon à la réprobation, du moins au ridicule...

Ainsi découvrait-on qu'il est plus aisé de modifier les habitudes d'un groupe que celles d'individus pris séparément. Et Lewin devait induire de ces recherches une importante théorie des équilibres psychosociaux : plutôt que d'effectuer des pressions en faveur d'un changement (quel qu'il soit), il convient de réduire les résistances à son égard par des procédures appropriées.

Il s'agit là d'une découverte majeure, même si elle peut susciter quelques réserves. Ainsi D.

Anzieu [12] souligne, en deçà du conformisme social, la part de dégoût et de fantasmes répulsifs associée aux viscères qui ont pu en être partiellement « détachés » grâce à leur expression en public. D'autre part, le sociologue M. Crozier [13] estime que les groupes (travailleurs, usagers, etc.) s'engagent rarement d'emblée dans un processus de participation mais tendent à le négocier.

Ces études ont été poursuivies en matière de changement de méthodes de travail et de leadership, de cohésion et de dissension.

Ainsi ressort la fécondité des conceptions lewiniennes au niveau du terrain ou du laboratoire ; mais aussi de la pratique du travail en groupe et de la formation relationnelle.

Seconde partie : L'étude des interactions et des phénomènes collectifs

Chapitre IV

Les relations interpersonnelles

Leur champ est évidemment très large : il va de la rencontre épisodique aux rapports quotidiens des liens familiaux aux liens électifs les plus intimes. Ne pouvant les aborder tous, nous nous centrerons sur les relations affinitaires, en nous étayant sur des recherches diachroniques extensives et intensives.

I. Un maître mot

Le problème des affinités, c'est-à-dire de la rencontre, des choix et des liens électifs et de leur histoire, répond à un souci persistant du sens commun. Pourquoi tels et tels êtres s'attirent-ils lorsqu'ils se croisent ? et se croisent-ils d'ailleurs par hasard ? Quelles sont les sources de leur sympathie, les supports et les contenus de leurs échanges ? Qu'attendent-ils l'un de l'autre, que signifie pour eux « être avec », « être ensemble » ?

À ces questions n'ont été données jusqu'au milieu du xxe siècle que des réponses partielles et disparates ; l'apport de la philosophie et de la littérature n'est certes pas négligeable, mais il tient surtout de l'intuition ou de l'évocation. Le domaine des affinités constitue un secteur quasi stratégique du point de vue du contenu et de la méthode puisqu'il se situe d'emblée à la charnière de certaines régulations sociales, des motivations individuelles et de leurs interférences.

Par « affinité », on peut entendre toute relation dilective, c'est-à-dire impliquant un acte de choix et une satisfaction affective vécue par ses agents. Cette définition permet donc d'envelopper non seulement les liens d'amitié ou d'amour qui unissent intimement deux personnes, mais aussi les phénomènes de préférence et de sympathie mutuelles dans les groupes multiples dont nous sommes membres. Elle présente un caractère opératoire car elle se prête à des recherches sociométriques visant à déceler et à mesurer les choix quant à leur nombre, leur direction, leur stabilité. Enfin, cette notion peut englober les vécus phénoménologiques propres à toute relation élective en évoquant, par son nom même, l'intensité des attraits et leur promesse d'attachement.

L'étude des affinités requiert une suite d'approches

centripètes allant du contexte et du champ des rencontres jusqu'à l'intimité singulière des « dyades ». Plus précisément on peut envisager deux démarches fondamentales consistant :

- à dégager d'abord les régulations et les conditionnements sociaux qui interviennent dans les contacts en déterminant d'avance ce qu'on peut nommer le « champ des éligibles » ;
- à examiner ensuite les aspects proprement interpsychologiques des affinités – qui impliquent des processus d'interaction de personnalités liés à un ensemble de perceptions et de motivations affectives.

II. Les cadres sociaux des affinités

Leur étude concerne une sorte de zone collective et préalable des affinités ; on y parle en termes de situation, de norme, de statut et d'affiliation.

Avant d'évoquer les résultats les plus saillants des enquêtes diachroniques, rappelons certaines remarques du chapitre précédent : des régulations, voire des prescriptions socioculturelles interviennent sans cesse, à la fois sur un plan opératoire et sur un

plan normatif. En effet, la plupart de nos contacts avec autrui sont provoqués par l'exercice de rôles sociaux correspondant à la possession de divers statuts d'ordre familial, professionnel, civique ou même ludique ; ce sont eux qui déterminent non seulement les réseaux de nos communications, leur volume et leur fréquence, mais aussi leur style et leurs modalités. Ainsi non seulement ne rencontrons-nous pas n'importe qui, n'importe quand, mais ne saurions-nous non plus établir avec nos partenaires, fût-ce les plus proches, n'importe quel genre de lien affectif. Centrons-nous ici sur les seules relations d'amitiés.

Les deux phénomènes saillants qui se dégagent de toutes les recherches sont l'effet vicinitaire, c'est-à-dire l'influence de la proximité spatiale, et la tendance à l'endophilie [1] pour désigner l'attraction correspondant à la similitude des statuts sociaux. Vicinité et homophilie apparaissent d'ailleurs en rapport étroit puisque les sociétés tendent à rassembler leurs membres de niveaux analogues sous l'effet combiné d'impératifs fonctionnels et de soucis axiologiques.

Ces zones affinitaires comprennent à la fois des groupements localisés dont les individus sont membres – notamment le voisinage, les milieux de travail et de loisir – et des ensembles latents dont ils

se sentent plus ou moins solidaires, comme leur classe sociale et leur profession, leur sexe et leur génération.

1. La proximité

Son rôle est toujours considérable et statistiquement très significatif par rapport à sa probabilité d'occurrence (que la situation soit durable ou provisoire) mais il peut tantôt matérialiser, en le renforçant, celui de la structure sociale, tantôt introduire quelque bouleversement des distances et des rangs traditionnels. Dans le premier cas elle constitue un facteur de maintenance, qu'il s'agisse de groupes résidentiels (villages, quartiers) ou professionnels (écoles, bureaux, ateliers, même une proximité fortuite (affectation d'une place, attente commune) incitent les voisins aux échanges. Dans d'autres cas, la proximité peut jouer un rôle novateur et dynamique : qu'il s'agisse de cités biethniques ou de communautés englobant des résidents de différentes classes et des responsables de plusieurs générations, ou d'autres brassages sociaux. Encore cette évolution reste-t-elle aléatoire ; car le rôle de la proximité dépend finalement du sens qu'elle prend pour les voisins et de la manière dont elle est vécue. Selon qu'elle est désirée, acceptée ou péniblement subie, elle peut constituer en elle-même une valeur,

ou seulement un facteur de facilitation locale dont la portée dépend finalement de l'état du système global.

Dans le cas d'une « rencontre » imprévue où s'amorce un échange sympathique, elle suscite un désir de prolongement susceptible de vaincre toutes sortes de distances, si bien que cette « proximation » devient alors le critère de l'intensité des liens électifs entre les personnes. Vicinité et affinité apparaissent donc en rapport dialectique, selon que nous aimons ceux qui sont proches ou que nous tendons à nous rapprocher de ceux que nous aimons.

2. L'endophilie

C'est celle du statut sexuel qui ressort toujours comme la plus commune et la plus vivace (sans doute parce qu'elle touche à des modèles universels de ségrégation dont la transgression met en jeu des différences et des anxiétés d'ordre psychobiologique). La proportion globale de sujets masculins qui possèdent au moins une femme dans leur constellation amicale reste minoritaire (40 %). Il n'en est que plus frappant de constater qu'en revanche 80 %, c'est-à-dire exactement le double des sujets interrogés, affirment leur tolérance et même leur faveur envers l'établissement de liens

amicaux entre les deux sexes. Un tel écart montre que l'évolution des opinions de principe et des attitudes verbales a devancé très largement celle des conduites effectives. On ne saurait donc dire qu'un modèle permissif se soit vraiment substitué à un modèle défensif ou agressif ; il semble plutôt s'y être superposé dans un climat d'ambivalence caractéristique, où la femme continue d'apparaître comme objet sexuel à la fois désiré et redouté, tout en s'imposant progressivement comme compagnon social.

Tableau I. – Stratification des amis (en %) (extrait de J. Maisonneuve et L. Lamy, Psychosociologie de l'amitié, Puf)

| | <i>Ouvriers</i> | <i>Employés</i> | <i>Cadres</i> | <i>Femmes</i> |
|----------------------------------|-----------------|-----------------|---------------|---------------|
| <i>1960-1990</i> | | | | |
| Amis de même profession (rappel) | 50-40 | 55-41 | 45-41 | 35 |
| Amis de même strate | 72-69 | 61-63 | 62-54 | 32 |
| Amis de strate voisine | 23-15 | 31-21 | 25-31 | 32 |
| Amis de strate supérieure | 4-16 | 6-16 | 5-5 | 20 |
| Amis de strate inférieure | 1-0 | 2-0 | 8-10 | 16 |

Cet écart entre le plan factuel et celui de l'évaluation se retrouve en matière d'affinité de niveau social : alors que les deux tiers environ des liens amicaux unissent des sujets situés dans une même « strate » sociale (celle-ci combinant la profession, le niveau de ressources et d'instruction – voir tableau I)

l'appartenance à un même milieu social se trouve classée au dernier rang dans les réponses à une question concernant les « bases attribuées à l'amitié » (voir tableau II).

Tableau II. – Les bases attribuées à l'amitié(extrait de Psychosociologie de l'amitié, Puf)

| | <i>Rangs moyens des items</i> | |
|--|-------------------------------|-------------|
| | <i>1960</i> | <i>1990</i> |
| Avoir souvent l'occasion d'être ensemble | II | III |
| Les mêmes goûts | I | I |
| Les mêmes opinions | IV | IV |
| Appartenir au même milieu social | V | V |
| Un attrait inexplicable | III | II |

Nous retrouvons ici un phénomène observé par Alain Girard à propos du choix conjugal [2]. Tout se passe comme si un souci de spontanéité et de laxité interférait sans cesse avec la conscience diffuse des déterminants sociaux de nos affinités et l'adhésion tacite à une vieille règle d'endophilie.

De même, les études de communautés révèlent la persistance des modèles de distances sociales sous une tendance à l'ouverture. Qu'il s'agisse de cités ou d'associations multiraciales, l'effet vicinitaire favorise bien l'éclectisme des rapports sur

le plan local. Mais cette évolution ne mord que faiblement sur les relations externes qui restent dominées par le système de convenances et de préséances en vigueur dans l'environnement.

3. Comparaisons, évolutions

Les recherches consacrées par R. K. Merton aux collectivités locales révèlent des variations significatives dans les formes et les degrés de l'effet vicinitaire et de la tendance endophilique. Là où un climat coopératif existe – en fonction d'urgences fonctionnelles et de certains idéaux communautaires –, la prégnance des statuts traditionnels diminue au profit de celle des rôles et des niveaux d'engagement locaux. Mais dans tous les cas, sous une éventuelle interférence des classes ou même des positions idéologiques subsiste une affinité des valeurs qui renforce elle-même la cohésion et l'endophilie locale, c'est-à-dire la vicinité au sens large. Plus précisément, les sujets fortement impliqués dans la gestion de la communauté tendent à se rechercher au-delà même de leur parenté d'opinion, pourvu qu'ils aient en commun certains soucis dominants. Inversement les sujets qui se désintéressent de la vie locale recherchent à l'extérieur des contacts qui correspondent à leurs goûts et à leurs intérêts propres.

En ce qui concerne les constellations amicales, on peut aussi dégager un mixte de constantes, de différences et d'évolutions diachroniques, cela grâce à deux enquêtes auprès de plusieurs catégories sociales, effectuées dans des contextes aussi semblables que possible, à trente ans de distance.

On constate d'abord partout la haute valeur conférée aux liens d'amitié, avec un certain optimum du champ amical, dont on peut préciser les marges et les normes : un à dix amis intimes, avec une fréquence maximale de trois. De même, l'accord est-il général pour citer l'identité des goûts comme première base de l'amitié et reléguer l'origine sociale parmi les derniers rangs – contrairement à l'existence globale d'une homophilie très élevée.

Quelques différences apparaissent au niveau catégoriel, local et temporel. Dans l'enquête de 1960, les ouvriers manifestent globalement la plus forte endophilie et une propension spécifique à faire de l'amitié une camaraderie privilégiée et à réunir ensemble leurs meilleurs amis ; alors que les employés et surtout les cadres sont relativement plus éclectiques et préfèrent une pluralité d'échanges strictement bipersonnels, plus favorables à l'intimité. D'autre part, le nombre moyen d'amis intimes l'emporte nettement dans les grandes villes où les liens communautaires sont très

distendus, sinon absents – par rapport aux petites cités et surtout aux villages où l'usage même du terme d'« amitié » présente un sens moins sélectif et désigne souvent la concorde et la cordialité entre voisins.

L'enquête de 1990 montre la persistance des mêmes tendances fortes (champ amical, endophilie, évaluations) avec une réduction des écarts intercatégoriels. Tout se passe comme si l'expansion depuis trente ans d'une culture médiatique et normalisante entraînait un nivellement des références et des modes de communications alors que certaines distances liées à l'argent restaient rédhibitoires.

Si l'on considère les strates (ou affinités de niveau), les ouvriers font une légère percée vers la strate supérieure, rejoignant ainsi les employés. Ni les uns ni les autres ne déclarent d'amis d'une strate inférieure. Quant aux cadres, ils ont deux fois plus d'amis relevant d'une strate inférieure à la leur qu'à une strate supérieure, apparemment en raison d'un écart économique pouvant marquer les styles de vie.

D'autre part, l'échantillon féminin apparaît plus éclectique que le masculin et répartit ses liens amicaux entre toutes les strates du tableau.

En matière d'évaluation des bases de l'amitié, le mythe des affinités purement spontanées ou dues « à un attrait inexplicable » paraît encore se renforcer. Mais l'ambiguïté demeure : selon les latitudes accordées par les questions du chercheur : demande-t-on aux gens des jugements de valeur, alors un idéal éclectique s'exprime. Les met-on face au concret (à partir de leur propre « liste » d'amis intimes), alors le réalisme et l'endophilie reprennent leur poids ; mais il tend lentement à diminuer.

En toute occurrence, si l'on se place dans une perspective temporelle plus ample, l'extension et l'intensification des liens amicaux privés ne sauraient constituer une sorte de progrès linéaire comme se plaisent à le penser les tenants d'un certain idéalisme. On se trouve plutôt en face de certains changements d'équilibre socio-affectifs et de certains processus de substitution. Là où les liens affectifs primaires – ceux de la famille, du voisinage, de la classe, du corps – tendent à s'atténuer, d'autres liens proprement dilectifs, fondés sur des facteurs plus personnels se nouent et s'intensifient. Parallèlement l'émergence d'une certaine exophilie de statut tend à être compensée par celle d'une autre forme d'endophilie – concernant, par exemple, l'adhésion à de nouvelles valeurs ou simplement le partage de goûts communs – sans que les constellations affectives

n'accèdent jamais à une ouverture radicale.

Ainsi, la part d'attraits spontanés qui émerge déjà dans les cultures archaïques et les groupements communautaires va-t-elle prendre dans les sociétés de masse un poids considérable et orienter chacun, à l'intérieur du champ des éligibles, vers tel ou tel partenaire d'élection. C'est cette dimension proprement interpersonnelle que nous allons maintenant aborder.

III. Interpsychologie des affinités

Il n'est pas douteux que le ressort interne des conduites affinitaires tient à certains besoins de relation et d'affection présents chez tout individu. De telles conduites doivent être posées non en termes d'entités isolables et statiques mais en termes dyadiques et dynamiques, où l'on considère simultanément les deux pôles de la relation. Car l'on ne saurait parler d'affinité que lorsque la rencontre suscite un attrait mutuel et conduit les partenaires à maintenir un contact qui est pour eux la source de satisfactions plus ou moins intenses.

Les travaux qui ont exploré cette perspective interactionnelle constituent deux courants. Les uns sont de nature clinique ; ils se rattachent à certaines indications de Freud et se prolongent en analyses

phénoménologiques concernant le vécu affectif intime. Les autres sont de nature expérimentale et sociométrique ; ils visent à préciser non seulement les réseaux d'attraction interpersonnelle mais la perception plus ou moins juste qu'en ont les sujets, ainsi que la façon dont chacun caractérise les personnes préférées par rapport aux autres et à lui-même.

1. Plusieurs conclusions saillantes se dégagent d'abord de ces travaux expérimentaux :

- Les difficultés et les incertitudes de la communication entre les êtres ; sur ce point la sociométrie confirme le témoignage (plus impressionniste) des œuvres littéraires. On constate notamment que les dyades harmoniques parfaites – c'est-à-dire celles dont les membres se choisissent mutuellement et comptent l'un sur l'autre – ne représentent que le cinquième des relations effectives qui se nouent dans les groupes restreints. En outre, les progrès de l'ajustement interpersonnel à travers le temps restent médiocres et les relations apparaissent assez instables.
- Dans la dynamique des choix, des attentes et des évaluations, les processus dominants présentent un caractère nettement autistique

et narcissique ; en effet, nous inclinons sans cesse à présumer que ceux que nous préférons nous le rendent et aussi qu'ils ressemblent, plus que les autres, soit à l'image que nous faisons de nous-mêmes, soit à notre image idéale : présomption de réciprocité et présomption de similitude. Or, en fait cette double présomption s'avère irréaliste dans plus de la moitié des cas.

- Plus généralement nous tendons à idéaliser les gens que nous préférons par rapport à ceux qui nous sont indifférents.

Serait-ce à dire que le jeu des interactions est strictement aveugle ? On peut discuter sur ce point la signification des résultats ; il nous paraît intenable, aussi bien fonctionnellement que phénoménologiquement, d'exclure toute clairvoyance chez les partenaires ; même si elle se réduit à une fulguration sporadique, elle reste le seul fondement possible d'une conscience des affinités ou des barrières, et elle surgit à ces instants critiques où les sujets découvrent l'un chez l'autre des confirmations ou des démentis décisifs par rapport à leurs attentes. En outre, la sympathie pourrait bien émerger entre une similitude effective, obscurément perçue, et une similitude plus autistique et fantasmatique.

2. Lorsqu'on pose le problème causal, c'est-à-dire celui des motivations affinitaires, on se trouve en présence de deux hypothèses adverses :

- celle de la similarité, ou tout au moins d'une homologie psychologique qui prolongerait au niveau de la personnalité l'endophilie des statuts et l'identité des valeurs établie par les enquêtes, en confirmant l'adage célèbre « qui se ressemble s'assemble ». Ainsi, la présomption de similitude apparaîtrait-elle partiellement fondée dans le cas des attractions mutuelles ;
- l'hypothèse de la complémentarité, impliquant chez les partenaires une forme spéciale d'hétérophilie caractérielle, selon laquelle chacun permettrait à l'autre la satisfaction de besoins complémentaires profonds, en vérifiant et en précisant ainsi l'adage inverse sur « l'attraction des extrêmes ». Les processus d'idéalisation des préférés précédemment évoqués plaideraient plutôt en faveur d'une telle hypothèse.

L'ensemble des résultats issus d'un grand nombre de recherches, tant cliniques qu'expérimentales, aboutit à des conclusions encore incertaines et plus ou moins compatibles ; on peut les formuler ainsi :

- on constate des analogies beaucoup plus nettes entre les membres des paires au niveau des attitudes, des valeurs et des styles sémantiques qu'au niveau des structures de leur personnalité ;
- cependant les résultats de certaines recherches approfondies sur les couples soulignent une complémentarité au-delà des similitudes ;
- le doute envers toute théorie unitaire peut conduire à une conception éclectique des affinités.

Pour éclairer cette harmonie complexe entre les partenaires, il faut tenir compte de plusieurs aspects :

- d'une part, du fait que toute relation interpersonnelle implique certaines attentes (c'est-à-dire certaines conduites d'alter envers ego) et certains apports (c'est-à-dire certaines conduites d'ego envers alter). Or, au cours des interactions concrètes chaque sujet manifeste une propension à tel ou tel type d'attitude ; par exemple, les uns expriment surtout des initiatives : donner, prendre, conduire... tandis que d'autres adoptent plutôt des attitudes réceptives : recevoir, subir, suivre... On conçoit ainsi qu'il

- y aura harmonie ou incompatibilité selon que ces attitudes se complètent ou non ;
- d'autre part, considérer le degré d'intensité des interactions et de leur mode d'expression. Par exemple, le besoin de témoigner de l'affection peut être plus ou moins intense, allant d'une réserve discrète à l'effusion la plus chaleureuse ; pour certains le langage jouera un rôle important tandis que d'autres préféreront communiquer avec autrui sans verbaliser leurs sentiments... On conçoit qu'il y a là une seconde condition d'accord ou de disparité entre les partenaires.

Pour résumer le sens et la fonction des deux modes de compatibilité – qui peuvent se conjuguer dans le cas des « paires » les mieux assorties –, on pourrait dire que les similitudes répondent à un souci de sécurité tandis que les complémentarités répondent à un désir d'accomplissement.

1. Connivence ou communion

À ce point de l'analyse, et arrivé au cœur de ces approches concentriques, on peut s'estimer en mesure de définir le sens ultime des affinités en intégrant l'ensemble des résultats acquis. Nous tendons à penser que toute affinité se fonde minimalement sur une connivence narcissique entre

les partenaires, connivence qui, dans certains cas privilégiés et précaires, peut se muer en une communion authentique [3].

Cette thèse, qui peut s'étayer à la fois sur les apports de la psychanalyse et de la phénoménologie, confère à l'idéal personnel un rôle décisif. C'est lui en effet qui paraît orienter le choix d'autrui et nourrir en quelque sorte le lien dilectif grâce aux satisfactions que procure sa poursuite. C'est au niveau de l'idéal personnel que peut s'effectuer une triple médiation : entre les facteurs d'identité et d'altérité, entre le besoin de sécurité et celui d'accomplissement, enfin entre le plan de l'inconscient et celui du vécu, la nostalgie du passé et l'énergie du projet.

Plutôt qu'une complémentarité stricte, ce sont souvent des ambivalences mutuelles qui visent à satisfaire ensemble les partenaires à travers un jeu subtil de provocations et de procurations où l'alternance des rôles n'est pas exclue, au moins sur un plan fantasmatique.

Et c'est une connivence qui peut rendre compte de cet aspect important des rapports dilectifs qui relève de la fantaisie et de la rêverie. En ce sens, on pourrait même définir l'affinité comme la rencontre de deux imaginaires et soutenir que cette dimension

fantasmatique, loin d'être un épiphénomène, est vraiment consubstantielle au lien dilectif.

L'expérience vécue des liens les plus intenses – zone d'élection pour la phénoménologie comme pour la poésie – atteste que certaines dyades accèdent à un niveau d'intimité communielle, à un nous qui transfigure l'existence préalable, arrache les sujets à la quotidienneté et à la séparation.

L'accès à une telle expérience implique une attente et une disponibilité profondes, mais aussi un mode spécifique de compatibilité, une harmonie des styles existentiels qui pourraient livrer la clef ultime du problème des affinités [4].

Chapitre V

Les processus collectifs et sociocognitifs

On a pu constater que tous les processus psychosociaux, notamment les attitudes combinaient étroitement des acteurs affectifs liés à des impulsions ou à des émotions, et des facteurs cognitifs liés à des représentations et aux traitements de l'information prise au sens large. Une dichotomie réifiante à leur égard serait aussi fallacieuse qu'une position réductrice dans l'un ou l'autre sens, inspirée par une idéologie. Cependant, selon les processus il y a des prédominances : celles des affects notamment dans les relations interpersonnelles. Examinons maintenant des phénomènes où les facteurs cognitifs paraissent jouer un rôle majeur.

I. L'opinion publique

1. Difficultés d'approche

L'opinion est sans doute le phénomène humain dont le caractère psychosocial est le plus manifeste : elle est sociale dans la mesure où elle est influencée de l'extérieur (par les normes culturelles, l'éducation, le rôle dans le groupe) ; toutefois le sujet opine selon un choix personnel : il peut réagir par le conformisme ou le refus aux valeurs que son milieu lui propose ; il peut même innover et influencer à son tour sur l'opinion publique, au moins localement. Enfin, l'opinion est quelque chose qui s'échange, qu'on partage ou qu'on discute ; elle concerne donc à la fois la psychologie collective et l'interpsychologie.

Bien que l'on trouve déjà dans le *Politique* d'Aristote des allusions à l'influence de l'opinion publique, puis, dans les Temps modernes, d'amples développements à ce sujet – notamment chez Machiavel, chez Hobbes et chez les penseurs sociaux du xviii^e siècle –, c'est évidemment l'évolution démocratique qui a conféré à l'opinion une importance décisive, d'abord parce qu'on la consulte systématiquement (élections, sondages), mais aussi parce qu'en faisant « appel » à elle on cherche corrélativement à la modeler, soit à des fins politiques (propagande), soit à des fins économiques et commerciales (publicité). Et les moyens que la technique a mis au service de ces entreprises d'influence sont considérables (journaux, radio,

cinéma, télévision, Internet...).

Le développement de ces mass media, selon l'éloquente expression anglo-saxonne, est étroitement lié à celui de l'urbanisation et de la massification ; car ils deviennent l'un des principaux moyens d'information et de récréation là où les rapports quotidiens directs, qui jouaient ce double rôle dans les sociétés traditionnelles, tendent à prendre un caractère fragmentaire et fonctionnel.

Aux États-Unis le goût du concret et des recherches empiriques a suscité dès 1920 de multiples enquêtes pour sonder l'opinion des gens sur des problèmes de toutes sortes (attitudes politique, religieuse, sexuelle, utilisation des loisirs, projets d'achats, etc.). Ce travail d'investigation a suscité la constitution de méthodes de plus en plus raffinées ; mais il ne se suffit pas à lui-même car les résultats réclament ensuite un travail d'interprétation portant sur la genèse, la signification et la portée des opinions observées. En France, Jean Stoetzel [1] s'était particulièrement attaché aux problèmes de l'opinion sous leur triple forme théorique, technique et pratique. Une grande part des développements suivants sera empruntée à ses travaux.

Il n'est pas tellement facile de définir l'opinion publique. Tarde disait que « l'opinion est au public ce

que l'âme est au corps : un ensemble de jugements sur les problèmes actuels auxquels adhère une grande partie des membres de la communauté ». Mais cette définition très générale ne permet pas de saisir l'état de l'opinion dans tel domaine, au sein de tel groupe précis. En outre, elle tend à substantialiser l'opinion, tout comme le sens commun lorsqu'il en fait le sujet, massif mais quasi personnifié, de verbes actifs : on dira par exemple que l'opinion (ou le public) attend, réclame, exige, qu'elle s'est imposée, ou au contraire qu'elle a été indignement bafouée... En fait, le problème s'est trouvé mal engagé : introduite pour représenter un mélange d'observations multiformes de questions pragmatiques et de soucis d'ordre normatif et idéologique, la notion d'opinion publique, même dépouillée de tous les éléments évolutifs qui l'imprègnent, parvient difficilement à ses fins ; c'est-à-dire à raccorder une idée vive et confuse de la psychologie populaire à un jeu de concepts scientifiques.

La nature de l'opinion publique reste très complexe ; car elle touche, d'une part, à un système de croyances fortement enracinées et cristallisées au niveau tant collectif qu'individuel ; d'autre part, à des processus événementiels affectés d'une forte contingence, correspondant à ce qu'on appelle l'« actualité » ou les « nouvelles ». Par ailleurs, il est

souvent difficile de discerner les frontières de l'information et de l'interprétation, à la fois chez celui qui dispense ces nouvelles (journaliste ou reporter) et chez celui qui les reçoit (lecteur ou auditeur). Un « fait » ne peut devenir « nouvelle » qu'en prenant une signification et en se reliant à d'autres faits, donc en étant déjà interprété selon un certain cadre de référence – sinon selon une certaine idéologie – correspondant à ce système de croyances évoqué plus haut.

Les notions d'objectivité et de neutralité deviennent donc plus problématiques en matière d'information pour autant qu'il est rarement possible de remonter à leurs sources et qu'elles reposent sur une suite de contacts brefs et de témoignages plus ou moins fiables.

Mais ces réserves ne réduisent en rien l'écart d'ordre éthique qui subsiste entre le souci d'information objective mais faillible et le désir de manipuler les récepteurs par artifice ou propagande ; elles incitent en tout cas l'émetteur comme le récepteur de nouvelles à une grande circonspection :

- en soulignant que des facteurs inconscients peuvent entraîner soit des omissions, soit des distorsions plus ou moins graves dans la perception même des faits ou des nouvelles ;

- en suggérant de recourir à une pluralité de perspectives avant d'intégrer la nouvelle dans un système interprétatif plus général ; il ne s'ensuit pas d'ailleurs que la « vérité » réside dans une moyenne, mais qu'on s'en rapprochera à l'aide d'une sorte de critique comparative. Dans certains cas on sera évidemment amené à « réserver » son opinion.

2. Les sondages d'opinion

Par rapport à l'essayisme antérieur, les recherches de la psychologie sociale dans le domaine de l'opinion ont réalisé de très grands progrès depuis un demi-siècle.

Les contributions les plus saillantes ont pris la forme :

- de sondages sur des échantillons stratifiés, représentatifs d'une population plus ou moins étendue ;
- d'analyses de contenu du discours à travers lequel s'expriment les opinions lorsqu'il s'agit de documents écrits ou de réponses discursives dépassant la simple indication de l'accord ou du désaccord.

On ne peut exposer en détail les techniques d'enquête qui permettent de dégager les opinions d'une population donnée sur tel ou tel problème précis [2]. Indiquons seulement la règle d'or de l'échantillonnage telle que l'a sobrement formulée J. Stoetzel : il s'agit toujours de choisir convenablement un nombre convenable de personnes à interroger ; donc, d'un double problème technique :

1. la détermination du nombre des sujets-échantillons à consulter afin que les résultats obtenus soient proportionnellement significatifs – c'est là un problème purement mathématique ;
2. la détermination du choix desdits échantillons : ceux-ci doivent être tels que leur ensemble soit homogène au groupe total et le représente en miniature – c'est là un problème proprement sociologique.

Grâce aux résultats des sondages d'opinion publique sur les problèmes les plus variés (institutions, événements, personnalités, idéologies, problèmes d'ordre sexuel, éducatif, artistique...), il est possible :

1. de connaître la distribution globale actuelle des opinions au sein de la population interrogée.

Si l'on adopte une expression graphique telle que l'on porte en abscisse les degrés de faveur décroissante (à l'égard d'un « objet » quelconque) et en ordonnée le nombre de sujets adoptant ces attitudes de faveur, d'indifférence ou de défaveur, on obtiendra :

- soit une courbe en  signifiant une faveur dominante,

- soit une courbe en  signifiant une défaveur,
- soit une courbe en cloche ou normale

 signifiant, sinon l'indifférence, du moins que tout se passe comme si les arguments (favorables ou défavorables) pouvant inspirer les choix étaient également probables et que les attitudes des sujets étaient indépendantes les unes des autres ; autrement dit, il n'y a pas sur les questions en cause de concentration correspondant à une opinion publique,

- soit enfin une courbe en  indiquant le partage du public en deux tendances nettement opposées ;

2. de connaître plus précisément la structure de cette distribution en fonction de différentes variables démographiques et psychosociologiques, notamment selon le sexe, l'âge, le type d'habitat, le niveau économique, le statut socioprofessionnel, l'option politique ou encore selon tout facteur dont on peut, par hypothèse, supposer qu'il intervient dans le jeu des attitudes.

Des corrélations significatives pourront ainsi être dégagées, soit entre telle attitude et telle catégorie sociale, soit entre plusieurs attitudes (par exemple, économique et religieuse). Mais il importe ici de ne point confondre corrélation et causalité : deux phénomènes peuvent en effet varier simultanément mais dépendre eux-mêmes d'un tiers facteur sous-jacent. Ainsi faut-il se défier des interprétations prématurées et n'avancer des hypothèses qu'après avoir confronté et critiqué tous les éléments de signification. À cet égard, le recours au matériel qualitatif procuré par l'analyse de contenu peut s'avérer extrêmement précieux.

3. Opinion publique et opinion privée. Les processus intermédiaires

Les recherches systématiques sur la distribution des opinions dans un domaine et dans une population déterminés révèlent donc l'existence de deux états possibles de l'opinion : tantôt les réponses individuelles paraissent indépendantes les unes des autres, tantôt elles convergent massivement sur une position pour ou contre. Une telle concentration correspond précisément à l'état d'opinion publique que l'on peut définir comme J. Stoetzel : l'attitude dominante sur telle ou telle question parmi les membres d'un groupe déterminé, accompagnée plus ou moins clairement chez les sujets de la conscience que cette attitude leur est commune.

Ce phénomène de conformité exprime l'ascendant d'une certaine valeur (idée, personne, crainte, espoir) sur un large ensemble de sujets. Au contraire, plus la diversification des opinions privées tend à se rapprocher d'une distribution au hasard, plus elle peut traduire l'absence de cohésion des membres d'un groupe, des états de doute ou de conflit. Dans ce dernier cas, on assistera à une cristallisation partielle des attitudes sur deux positions extrêmes, états précurseurs des

phénomènes de scission.

Le passage d'un état d'opinions dispersées, inorganisées, à un état de concentration est le signe et le moteur des transformations idéologiques et politiques.

Comment s'effectuent de telles évolutions ? D'abord il ne semble pas que l'influence des pressions massives – notamment celle des media – puisse s'exercer directement sur les attitudes individuelles. Partout il faut tenir compte de l'interposition des groupes restreints (famille, voisinage, milieu professionnel, syndicat, etc.). Or, l'appartenance à ces groupes conduit d'abord l'individu à résister aux changements d'attitude que cherchent éventuellement à provoquer soit une propagande soit certains courants extérieurs. Ce contrôle de l'entourage s'exerce de façon inhibitrice dans le sens de la rigidité, par la crainte qu'éprouve le sujet d'être rejeté s'il met en question les habitudes ou les croyances communes ; de façon plus positive par un sentiment de solidarité dans la fidélité aux modèles établis. À la limite il s'ensuit, selon une formule heureuse, que « personne ne croit plus, mais chacun croit que les autres croient... et cela continue... ».

Les changements ne viennent donc point de la

convergence d'évolutions individuelles isolées mais de processus d'interaction complexe qui se développent dans les situations de réunion ou de conversation ; le sujet n'est plus seul alors, aux prises avec ses hésitations et ses velléités, ce qui diminue sa crainte de s'écarter des normes locales et amorce l'adoption d'une opinion nouvelle, pour autant que celle-ci exerce déjà sur lui quelque attrait.

Les travaux de Kurt Lewin (déjà cités) ont établi l'importance des discussions de groupe dans la facilitation du changement social en général ; ceux de Paul Lazarsfeld ont montré plus particulièrement le rôle que les individus influents exerçaient dans les discussions et même les conversations privées en matière d'opinion politique et électorale ; non seulement parce que ces individus ont du prestige au sein de leur propre groupe, mais aussi en raison de leurs contacts avec des groupes étrangers qui les rendent porteurs d'idées nouvelles et médiateurs de changement.

II. Les représentations sociales

1. Les concepts et les processus

Il y a cent ans, Durkheim opposait déjà aux

représentations individuelles les « représentations collectives » dans lesquelles baigneraient en quelque sorte les premières. Selon lui, religion, raison, science sont nées de la « société totale », sorte de creuset où se combinent synthétiquement personnes et groupes ; les grandes catégories de notre pensée, les images et les notions majeures ont une origine collective. Ainsi Durkheim proposait-il de la vie mentale une conception englobante (s'étendant bien au-delà de notre conscience claire) et régulatrice (en servant de cadre de référence à l'esprit humain). Il ne précisait toutefois pas comment aborder l'étude concrète de ces processus.

S. Moscovici dès 1961, et plusieurs chercheurs ont repris ce concept sous le nom de « représentation sociale » en dégagant sa portée théorique et opératoire et en précisant sa définition : « C'est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ou culturel » [3] ; c'est une sorte de « savoir commun » qui intervient aussi bien pour orienter nos relations au monde physique et social que pour assurer la diffusion et l'assimilation des connaissances, l'identité et l'expression des divers groupes ou encore le sens des permanences et des changements. Ces représentations mentales –

comme celles qui sont d'ordre pictural, théâtral ou politique – donnent à voir leur objet, en tiennent lieu, le rendent présent quand il est absent ou lointain ; en somme, elles le restituent symboliquement. En outre, dans cette sorte d'alchimie sociopsychique, les facteurs affectifs se conjuguent étroitement aux facteurs cognitifs, vers une forme d'imaginaire [4].

Deux processus interviennent dans l'élaboration de ces représentations : d'abord, l'objectivation, qui consiste à agencer plus ou moins sommairement les images et les idées relatives au genre d'objet représenté – qui peut être l'argent, le groupe, la femme, la santé, la folie... Le schéma figurant cet objet devient lui-même cible d'évaluation (positive ou négative) et peut à la limite se cristalliser autour d'un ou plusieurs stéréotypes qui constituent alors une sorte de noyau dur de la représentation.

Le processus d'ancrage correspond à l'enracinement de ce schéma dans la mentalité collective en lui offrant un système de référence et d'interprétation sociale du réel et en alimentant un « univers d'opinions » plus ou moins stable ; car même si elles tendent à la stéréotypie, les représentations sociales évoluent lentement.

Nous avons cherché à repérer et à interpréter ces évolutions diachroniques à propos de la

représentation de l'« homme sympathique » et, latéralement, de l'« homme idéal ». Deux enquêtes similaires effectuées à vingt ans d'intervalle (1957-1977) auprès d'un échantillon socioprofessionnel stratifié établissent d'abord l'existence et la persistance d'une forte stéréotypie, assortie de notables variations catégorielles. Mais la seconde étude révèle aussi l'atténuation de ces spécificités, l'usure de certaines normes, l'émergence d'un autre profil idéal.

Plus précisément, on assiste à une régression des attitudes normatives traduites par le choix prioritaire de certains adjectifs (honnête, sérieux, intelligent) au profit d'autres traits dominants (gai, compréhensif). À l'idéal d'homme sympathique, consistant mais un peu guindé des années 1950, succède un autre plus détendu et indulgent sinon laxiste.

L'évolution la plus frappante concerne peut-être les attitudes envers le corps, dans le domaine quotidien dans le système de valeurs et dans les arts... En contraste avec le rigorisme propre au xix^e siècle, on peut parler aujourd'hui de l'avènement d'une sorte de corporéisme, lié à un puissant désir de libération envers des règles vécues comme répressives et caduques (cf. fin du chap. I). Une reprise de l'enquête permettrait de savoir si ces traits tendent

ou non à s'accentuer.

2. Stéréotypes et préjugés

Ils constituent les uns et les autres des sortes de dérivations ou de cristallisations affectant diverses représentations sociales, en fonction des situations où elles se sont développées notamment des tensions actuelles ou latentes et d'événements critiques.

A) Les stéréotypes

On peut définir le stéréotype comme une sorte de schéma perceptif associé à certaines catégories de personnes ou d'objets, cristallisés autour du mot qui les désigne et intervenant automatiquement dans la représentation et la caractérisation des spécimens de ces catégories ; c'est ainsi qu'il existe des stéréotypes nationaux, ethniques, socioprofessionnels, etc. Les adjectifs (notamment dépréciatifs) jouent ici le plus grand rôle parmi les maîtres mots.

D'un point de vue dynamique, il importe d'étudier la genèse des stéréotypes. À cet égard, une expérience frappante a été réalisée par M. Sherif dès 1956 et confirmée par de multiples répliques ;

elle porte sur une colonie d'enfants répartis en deux groupes ; très rapidement les situations de compétitions suscitent une opposition entre in group et out group et l'attribution respective de nombreux stéréotypes péjoratifs à travers lesquels tout membre du groupe adverse sera désormais catalogué et même perçu.

D'autres recherches ont montré que l'apparition et la persistance des stéréotypes correspondaient à certains phénomènes de relations entre des groupes rassemblés ou non (par exemple : hommes-femmes, vieux-jeunes, urbains-ruraux et, surtout, membres d'ethnies différentes. Le stéréotype constitue un moyen fruste d'évaluation et de protection contre une menace virtuelle mais il peut évoluer notablement en fonction même de ces rapports de compétition.

B) Les préjugés

Ils sont au jugement informé ce que les clichés sont à la perception directe. Comme eux, ils préexistent dans la pensée commune avant que tel individu ne les fasse siens ; en même temps ils localisent certaines pulsions inconscientes.

Les plus vivaces sont les préjugés raciaux et les préjugés religieux. Les préjugés moraux (liés aux

tabous sexuels) et les préjugés de classe semblent s'atténuer partiellement. Mais tous relèvent d'une certaine idéologie.

En effet, le préjugé n'est pas seulement reçu, retenu, mais soutenu par une justification rationnelle : on invoquera volontiers telles réalités historiques ou encore telle expérience personnelle pour légitimer l'antipathie raciale ; l'attitude paraît alors plus cohérente, plus systématique.

Mais le préjugé racial ne saurait s'expliquer simplement à partir de l'affectivité agressive (fruste ou rationalisée) ; il est d'abord un phénomène sociologique : bien que pervers et comparable, à certains égards, au symptôme névrotique, le préjugé remplit une fonction d'accommodation dans la société ou le groupe où il règne. C'est pourquoi tout sermon moral et peut-être même tout effort individuel restent impuissants à le déraciner ; il persiste jusqu'à ce qu'un changement soit survenu dans l'ensemble des conditions qui lui ont donné naissance : sécurité assurée, solution au moins partielle des conflits d'intérêts.

Bref, un préjugé ne peut disparaître que lorsqu'il ne sert plus de dérivatif à un état de tension ou de symbole de solidarité vis-à-vis d'un groupe rival ou présumé tel. On voit qu'une thérapie sociale

relative aux préjugés collectifs qui conduisent à la ségrégation, aux brimades et à la violence nécessiterait la mise en œuvre simultanée de la psychologie sociale, de la psychiatrie et des sciences économiques et politiques.

3. La catégorisation sociale et l'attribution

A)

La notion de catégorisation tend à englober aujourd'hui en psychologie sociale l'ensemble des notions précédentes : elle désigne le processus de structuration (simple ou complexe) de l'environnement humain par toute personne en quelque position qu'elle se trouve. Elle n'intervient pas seulement dans les situations patentes de compétition et de risque, qui provoquent ou maintiennent les stéréotypes négatifs ; mais la seule présence réelle ou imaginaire d'un autre groupe distinct du nôtre peut suffire à provoquer des images ou des conduites discriminatoires, comme le montrent à la fois l'expérience vécue et certaines expérimentations de laboratoire.

B)

En outre, tout sujet tend à donner un sens aux

événements comme aux interactions qui surviennent et à en chercher la cause. À cet égard, on peut distinguer entre des attributions internes, conférant à l'acteur responsabilité ou intention, et des formes externes alléguant l'influence d'un tiers, l'effet des circonstances ou le poids des institutions.

C'est, par exemple, le cas de l'échec scolaire, imputé soit à la paresse de l'enfant, soit aux carences de l'enseignant ou de la famille, soit à la surcharge des classes, soit encore, plus largement, aux systèmes d'éducation, voire de société.

De nombreuses recherches ont porté sur ces divers mécanismes cognitifs et affectifs ainsi que sur le jeu de « biais attributionnels » apparu chez l'acteur comme chez l'observateur [5].

III. Les processus d'influence

Il s'agit d'un thème majeur de la psychologie sociale. De très nombreuses expérimentations ont été conduites aux États-Unis et en France ; elles ont lieu presque toujours en laboratoire selon un scénario comprenant divers supports, l'injonction de consignes écrites ou verbales, souvent le concours de « compères ». On assiste ainsi à plusieurs vagues de recherches qui portent successivement sur les phénomènes de conformisation et d'effet

majoritaire ; puis sur la soumission à l'autorité ; enfin, les plus récentes concernent le rôle des minorités et les processus d'innovation.

Les recherches sur la dépendance à l'autorité ont pris plusieurs directions. D'une part, des études différentielles ont établi que la tendance générale à adopter l'opinion dominante est renforcée par divers facteurs : la non-ambiguïté de la situation ; le caractère public de l'expression des personnes, le degré de consensus préalable, le prestige de la source d'influence.

D'autre part, les troublantes expériences réalisées par Milgram et son équipe ont révélé les effets exorbitants de certains modes d'emprise et de la soumission à l'autorité [6].

Elles montrent en effet qu'un grand nombre d'individus recrutés par petites annonces pour participer à une étude-prétexte sur la mémoire dans un laboratoire de recherche peuvent se muer en tortionnaires sous l'injonction persistante de l'expérimentateur : des sujets « naïfs » sont chargés de contrôler la mémoire d'autres sujets (en fait, des compères de l'expérimentateur) sur la base d'associations de mots. La répétition d'un mot doit susciter le souvenir du mot associé. Toute erreur doit être punie par des chocs électriques allant du «

léger » au « dangereux ». L'expérience s'arrête quand le sujet contrôleur a administré trois chocs intenses. Bien entendu ces chocs sont fictifs ; les compères simulent la douleur sans recevoir aucune décharge ; mais les « contrôleurs » croient effectivement les administrer (souvent avec gêne) et refusent rarement d'assurer le rôle auquel ils se sont engagés. Ainsi un sujet quelconque, porté à se considérer comme autonome dans beaucoup de situations, tendrait-il à se soumettre aveuglément à l'autorité lorsqu'il se trouve, même provisoirement, inséré dans certaines structures. Cet état d'exécutant peut le conduire à celui d'« exécuteur ». On frémit de retrouver en laboratoire des processus historiquement constatés en milieu concentrationnaire ou simplement dans certains contextes hiérarchiques.

L'influence des minorités actives. – Est-ce à dire par ailleurs que l'homme seul ou le groupe minoritaire soit inéluctablement voué à une dépendance réelle ou symbolique ? C'est ce que conteste un récent courant de recherche animé par S. Moscovici.

Il se situe d'emblée dans le champ de la théorie psychosociologique en opposant au modèle classique, d'esprit adaptatif, qui inspire la plupart des recherches antérieures sur le conformisme, un autre modèle de caractère interactionniste et sans

doute englobant. Il postule que chaque membre d'un groupe indépendamment de son rang, est source et récepteur potentiel d'influence ; que celle-ci peut viser le changement social autant que le contrôle et la maintenance ; et que ce changement provient d'une incertitude ou d'un conflit à traiter. Ainsi conviendrait-il de promouvoir une autre psychologie de l'influence sociale centrée sur le rôle des minorités comme source d'invention et d'évolution.

À l'appui de cette thèse sont présentées des expériences originales sur l'« effet minoritaire ». L'une d'elles, portant sur la discrimination des couleurs, consiste à présenter des diapositives normalement perçues comme « bleues ». Deux des six sujets présents sont des compères qui donnent d'emblée des réponses « vertes ». La proportion de réponses « vertes » s'élève alors de 5 % à 10 %, selon les groupes ; elle baisse si les compères sont inconstants dans leurs conduites. La minorité n'a donc un effet d'entraînement que si elle est intransigente.

En l'occurrence, il s'agit d'un changement de réponse lié à un doute perceptif plutôt que d'une innovation sociale proprement dite. Celle-ci est difficile à introduire au laboratoire et un écart subsiste entre le modèle théorique et son opérationnalisation.

Il importe aussi de s'interroger sur les idéologies sous-jacentes au changement pris en tant que valeur intrinsèque, et sur les issues diverses de l'influence minoritaire qui peut ébranler l'opinion majoritaire si elle est assez persistante et relayée. Certes, elle peut s'avérer novatrice mais parfois aussi contraignante et dominatrice, car la dialectique du changement tend à osciller entre libération et usurpation.

IV. L'étude des communications

Depuis longtemps déjà, le terme « communication » s'est trouvé l'objet d'une sorte d'inflation et d'enjeu, notamment pour les secteurs de la publicité et des relations publiques. Ce phénomène, dont l'explication relève d'ailleurs de la psychologie sociale, ne saurait amener celle-ci à renoncer à ce concept. Les processus qu'il désigne ont été étudiés par des méthodes expérimentales en liaison avec les recherches psycho et sociolinguistiques [7].

1. Schéma, éléments, avatars

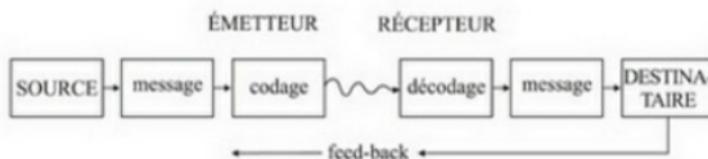
a) Au sens large, et au niveau quotidien, une communication désigne tout échange de messages ; c'est un processus au cours duquel des

significations sont transmises entre des personnes ou des groupes. Tout circuit de communication implique de multiples éléments :

- l'émetteur et le récepteur (cible), qui peuvent être des individus ou des groupes ou même des machines ;
 - le message, qui possède à la fois un contenu significatif propre et une fonction pouvant consister à informer, questionner, ordonner (communication instrumentale ou opératoire), inquiéter, rassurer, séduire, ou simplement exprimer ses sentiments devant, avec ou envers autrui, de façon spontanée ou réactionnelle (communication affective ou consommatoire déjà évoquée plus haut) ;
 - les moyens d'expression et de transmission du message, qui comportent eux-mêmes :
 - les moyens d'expression et de transmission du message, qui comportent eux-mêmes :
- un système de signes (regards, paroles, codes divers),
- un réseau direct ou indirect (relais),
- et divers modes sociotechniques (entretien, réunion, note ou lettre, téléphone, radio, etc.) ;

- le milieu ou contexte dans lequel surgit et se déroule la communication comporte divers facteurs psychosociaux : position respective, attitudes préalables et perception mutuelle de l'émetteur et du récepteur, climat local, réseaux affinitaires, pression des lobbies.

Il s'ensuit que des facteurs affectifs interfèrent constamment avec des facteurs opératoires.



b) On conçoit donc que de nombreux risques d'altération peuvent exister à partir du moment où un émetteur cherche à établir une communication avec un récepteur, puisqu'il y a d'abord codage (traduction du sens en signes), transmission du message, décodage interprétatif puis réaction et réponse du récepteur à l'émetteur – toutes ces opérations étant exposées à des troubles divers.

Des distorsions plus ou moins graves menacent donc les communications entre deux personnes, les membres d'un groupe, ou plusieurs groupes restreints ou massifs.

Au niveau émission, certaines distorsions sont involontaires (oublis, confusions), d'autres sont délibérées lorsque l'information transmise est faussée sous l'effet de la crainte, de l'hostilité ou d'un projet d'emprise et de manipulation.

Tel est le cas de la propagande : profitant de situations de malaise ou d'incertitude, elle s'étaye sur quelques courants d'opinion minoritaires ou latents qu'il s'agit de renforcer et de cristalliser par des procédés éprouvés à base de répétition, d'intimidation et d'insinuation.

Au niveau réception, les sources de distorsions peuvent être soit d'ordre affectif, liées à des mécanismes de défense ou de projection, soit d'ordre idéologique en fonction des systèmes de référence et des hiérarchies sociales. Ces deux sources se combinent souvent.

Au niveau transmission, ces processus, par suite d'effets cumulatifs, engendrent sporadiquement des rumeurs à une échelle plus ou moins vaste.

2. Expression verbale et non verbale

Nos relations quotidiennes avec nos partenaires impliquent paroles ou signes corporels. Le plus souvent, les deux registres fonctionnent

simultanément, sauf à réduire les échanges humains à un modèle cybernétique, en négligeant le mixte de représentations et d'affects qui imprègne nos messages, leur style et leur intonation.

Tout rapport est fortement conditionné par l'identité sociale des interactants : âge, sexe, statut, rôle, et par le genre de situation où ils se rencontrent. L'échange verbal ou processus d'« interlocution » qui concerne à la fois psychosociologues, linguistes et sémioticiens a suscité de multiples travaux [8]. Il en ressort notamment l'existence de sortes de « contrats » (patents ou latents) et de stratégies de communication. D'où l'intérêt d'une « pragmatique » visant à dégager à travers leur discours le style relationnel des acteurs (usage significatif des verbes, des adjectifs, périphrases...).

Gestes, postures, mimiques, regards interviennent puissamment, tantôt avec les paroles, tantôt en leur absence. Il existe une sémiotique corporelle avec ses figures et ses symboles auxquels s'attachent d'autres recherches. En recourant à des approches d'ordre expérimental, ou clinique, ou parfois éthologique, elles dégagent des processus de régulation, les bases d'une kinésique, une certaine ritualisation des codes culturels.

Le cas des regards est significatif. Outre une

fonction informative initiale, ils interviennent comme régulateurs d'intimité ; plus la proximité augmente entre partenaires nouveaux, moins ils échangent de regards et plus ceux-ci sont brefs. L'intensité aussi est révélatrice : elle peut annoncer le « coup de foudre » !

V. La mode

C'est sans doute à propos de la mode – ou plutôt des modes – que nous avons l'occasion de saisir le plus concrètement l'influence du social sur les conduites, et parallèlement, la vivacité du souci individuel de « suivre » – ou parfois de lancer – ou de refuser la mode.

Les domaines où intervient la mode sont multiples ; elle joue potentiellement dans le cadre de toutes les conduites coutumières admettant une certaine plasticité : alimentation, mobilier, vêtement, art, jeu...

En fait, c'est tout spécialement dans le domaine du costume et de la parure du corps que les modes se sont développées dans nos sociétés, au point d'y localiser souvent exclusivement ce terme dans l'usage courant « être à la mode » – et cela plus spécialement en matière de vêtements féminins. On notera d'ailleurs que « coutume » et « costume », «

habitude » et « habit » ont même origine étymologique et se rattachent à des fonctions sociales.

1. Les facteurs psychosociaux de la mode

Les sociétés stagnantes et traditionnelles où les modèles prennent valeur de rites sont peu propices au phénomène de mode. Au contraire, dans les sociétés en mouvement, plus fluides, les changements sont facilités et même stimulés par l'évolution des structures et des idées, ainsi que par l'accroissement des ressources économiques et techniques.

Mais en outre interviennent des facteurs proprement psychosociaux : le prestige et l'imitation de parangons plus ou moins éphémères (vedettes, top-modèles, milieux branchés...) ainsi que certains goûts et soucis latents exprimant l'« air du temps » [9].

Il convient de distinguer la psychologie du snob (courte et dominée par la vanité, comme l'a décrite Thackeray vers 1850) et sa fonction sociale. Le snob n'est par lui-même ni créateur ni même discriminateur ; mais dans la mesure où il est le partisan dynamique et le véhicule de toute mode virtuelle, il contribue puissamment à lancer cette

mode, à la défendre, à l'imposer contre l'académisme.

La mode aujourd'hui se décline au pluriel en se référant volontiers à certains courants marginaux précédemment évoqués, où la dérision s'allie à la théâtralité [10].

2. Ressorts et portée de la mode

Plusieurs mobiles ont été proposés pour rendre compte de la prégnance de la mode.

- Une conduite conformiste. Suivre la mode peut être dicté surtout par un souci d'être comme les autres, de ne pas se faire remarquer. L'attention est fixée sur le moment où la mode se confirme et sur celui où elle s'étiolle. On redoute d'être démodé par crainte du ridicule.
- Une conduite distinctive. Elle apparaît chez ceux et celles qui ont le souci d'adapter la mode à leur personnalité. L'original modéré, la personne « distinguée » est bien l'homme dont parle Simmel qui « court une aventure sans risque » en maintenant un équilibre entre conformisme et excentricité.
- Une conduite ludique. La mode est pour certains non tellement occasion de parure du

moi que de renouvellement, de variations ; un jeu complaisant ou parfois inquiet qui, dans le cas limite, confine à une sorte de « protéisme » où le moi se perd et se cherche comme à travers un effet de glaces.

- Une source de jouvence. Peut-être de tout temps mais plus encore depuis quelques décennies, suivre la mode est une preuve ostentatoire de vitalité ; paraître moins que son âge importe souvent, aujourd'hui, davantage qu'affirmer un rang social.

Ne peut-on déceler cependant sous l'ensemble de ces conduites un ressort commun ? Ce serait, selon Flügel [11], la compétition. Cette thèse vaut évidemment pour le souci de singularité, mais aussi pour l'attitude imitative qui n'exclut point l'envie [12]. Le goût même du jeu s'aiguise en concours de looks et de jargons, car il y a une mode des mots. Ainsi s'expliquerait le caractère mouvant, dynamique et politique de la mode ; on retrouverait en finale le jeu de la personne et du personnage, de l'être et du paraître et le souci impérieux de la visibilité.

En conclusion

I. Champs et thèmes majeurs des recherches psychosociales

Sans prétendre à l'exhaustivité, il est possible de distinguer quelques grands secteurs où se déploient la plupart des travaux publiés au cours des dernières décennies.

Comme ces secteurs sont tous plus ou moins interdépendants, leur ordre d'énumération ne saurait être hiérarchisé ; plusieurs d'entre eux ont fait l'objet ici même de développements spécifiques.

- Secteur des représentations, opinions, attributions, communications. Aux processus étudiés au chapitre V, il faut ajouter les recherches concernant les idéologies, les rituels et les systèmes de valeurs.
- Processus de socialisation, de différenciation et d'innovation. Ils concernent, d'une part, la personne et ses personnages, les rôles, les modèles et les apprentissages sociaux avec leurs multiples avatars (marginalité, déviance,

délinquance) ; d'autre part, les phénomènes de reproduction et de créativité au sein des ensembles sociaux (cf. chap. I, § 2).

- Étude des groupes restreints. C'est l'un des secteurs les plus anciens au point d'avoir été parfois indûment confondu avec toute la psychologie sociale. Encore faut-il y distinguer plusieurs dimensions de recherche poursuivies sur le terrain ou en laboratoire :
 - relations de pouvoir et d'autorité ; influences ;
 - processus de régulation et de dérégulation ;
 - interactions, affinités (objet ici du chapitre IV) ;
 - relations intergroupées.
- Étude des collectivités et des organisations. Elles se situent en milieu urbain ou rural, concernant des ensembles résidentiels, professionnels, éducatifs, etc. Les phénomènes de structuration (statuts et rôles) et de tensions (conflits, négociations) y sont l'objet de nombreux travaux, où l'on retrouve les dimensions évoquées à propos des groupes restreints.
- Problèmes de méthodologie et d'épistémologie. Les premiers ont été

abordés au cours de l'introduction. Les seconds englobent l'articulation des concepts et des méthodes, leur choix et leur problématique, les préalables sous-jacents aux théories, les ressources et les pièges de l'interdisciplinarité. Un thème sensible concerne le clivage ou la conjonction possible des approches cliniques et expérimentales (cf. introduction, § 3).

- **Domaine des pratiques sociales et de la recherche-action.** Il s'est développé en quelque sorte sur le tas, tantôt indépendamment des études fondamentales, tantôt en contact étroit avec elles. Aussi bien, touche-t-on ici aux urgences collectives issues des multiples transformations de l'environnement technique et social au cours du xxe siècle. C'est le cas d'un ensemble de tensions et même de souffrance au travail qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de « risques psychosociaux [1] ». Ils tiennent en partie à des cadences d'information ou à une disparité des ordres ou des rythmes ; ils peuvent aller du désarroi au surmenage, d'un vécu harcelant, à l'anxiété, voire au suicide. Il s'agit pour les entreprises de prévenir et de traiter ces risques, en visant à les intégrer dans des codes formalisés. Mais si les conditions

de travail restent les mêmes ce souci tendrait surtout à neutraliser les conflits sociaux et à voiler les causes et les enjeux de ces risques.

II. L'intervention psychosociologique et la formation relationnelle

Dans le domaine de l'humain, science et action ne sont qu'arbitrairement séparables. Le psychosociologue ne saurait se cantonner dans la recherche pure.

Inspirées de la dynamique des groupes et de la psychanalyse, ces pratiques, ne peuvent être évoquées ici que très sommairement.

- Les unes consistent à intervenir sur la régulation d'une collectivité et les rapports entre ses membres. Il peut s'agir notamment d'organisations industrielles, universitaires, hospitalières ; d'associations ou de communautés diverses ; ou encore d'ensembles situés en milieu ouvert (populations rurales, jeunes urbains et suburbains). La demande d'intervention – on dit aussi, de consultation – émane des

responsables de ces groupes, à la suite de troubles (patents ou latents) touchant à la fois au système et au climat : dysfonctionnements plus ou moins graves, dégradation de l'activité, malaise affectif. Les changements éventuels porteront non seulement sur les attitudes et les relations des membres entre eux, mais aussi sur les structures de leur organisation ; c'est cela qui distingue précisément l'intervention des pratiques groupales en séminaire en un cycle.

- Ces dernières concernent la formation relationnelle. Sous des vocables divers : groupes « de base », « d'évolution », « de discussions libres », il s'agit toujours d'une sensibilisation aux phénomènes de groupe et aux difficultés de la communication pour en chercher les causes et les issues [2]. Plus récemment se sont multipliés, sous des formes moins élaborées, des « groupes de parole » face aux malaises quotidiens ou professionnels récurrents, en visant à recréer du lien social. Les procédures mises en œuvre varient en fonction des niveaux visés et des situations locales ; mais toutes impliquent chez le moniteur de cette formation un style de conduite non directif et

une référence à certaines valeurs.

C'est d'abord la valeur de l'élucidation sous toutes ses formes : information exhaustive, confrontation des méthodes, prise de conscience des styles d'interaction et de leur contexte ; mais il faut souligner que dans certaines situations de formation cette prise de conscience est tout autre chose qu'un simple apport d'informations et qu'un processus purement intellectuel, car elle s'effectue au cours d'une expérience dynamique engageant l'individu et le groupe avec leur affects, leurs tensions, et leurs idéaux. C'est précisément pourquoi elle peut être la source d'une évolution des attitudes.

L'autre principe fondamental concerne l'exclusion des procédures manipulatoires qui se fondent sur une action exercée à l'insu des personnes concernées, c'est-à-dire sans que, sur le moment au moins, elles la ressentent et y consentent. Selon les cas, de telles manipulations peuvent prendre la forme de stratégies complexes en vue d'atteindre certains objectifs intéressés, ou encore la forme de séduction d'autrui dans un climat de complicité ou de confusion.

En tout état de cause, l'intervenant ne saurait se considérer comme un strict technicien ; parallèlement à une formation personnelle, il importe

qu'il s'interroge sur le sens latent des demandes qui lui sont adressées en vue d'un changement toujours problématique. Encore revient-il au consultant ou au moniteur de se défier des tentations démiurgiques et des prestiges de l'improvisation.

Notes

Introduction :

[1] Au début de cet ouvrage Freud écrit, d'ailleurs : « Autrui joue dans la vie de l'individu le rôle d'un modèle, d'un objet, d'un associé ou d'un adversaire et la psychologie individuelle se présente d'emblée comme étant en même temps, par un certain côté, une psychologie sociale. »

[2] Certains philosophes allemands avaient eux aussi souligné ces interférences et l'importance du sens et du vécu, notamment W. Dilthey et G. Simmel.

[3] Handbook of Social Psychology (chap. I) Réédité cinq fois entre 1954 et 2000. (voir bib.) La mention (bib.) en cours de texte renvoie à la bibliographie terminale.

[4] Cette attitude était bien illustrée par une boutade de Merton et de Lerner dans un ouvrage traduit et publié en 1951 : Les Sciences de la politique aux États-Unis ; ils y comparent les social scientists américains aux analystes européens des problèmes

sociaux : il nous semble, écrivait-ils, que « les Américains connaissent bien ce dont ils parlent, mais ils ne parlent pas de grand-chose. Les Européens ne connaissent guère ce dont ils parlent, mais il s'agit de choses considérables ».

[5] Rohrer et Sherif, New York, Harper & Brothers, 1951.

[6] Préface à l'ouvrage de D. Jodelet et al. La Psychologie sociale Mouton, 1970, et Introduction au traité de Psychologie sociale Puf, rééd. 2003.

[7] Voir P. Cibois, Les Méthodes d'analyse d'enquêtes, Puf, « Que sais-je ? », 2009.

[8] Voir la préface de S. Moscovici, Psychologie sociale, Puf, 1998.

[9] Voir à ce sujet H. Chauchat, L'Enquête en psychosociologie, Puf, 1995.

[10] R. Merton, Éléments de théorie et de méthode sociologique Plon, 1965, rééd

[11] Voir notre Introduction à la psychosociologie chap. VII.

[12] Voir infra, chap. III et IV.

[13] W. F. Whyte, La Société du coin de la rue, trad., La Découverte, 1995.

[14] L. Festinger, et al. L'Échec d'une prophétie, trad., Puf, 1993.

[15] J. Favret-Saada, Les Mots, les morts, les sorts, Gallimard, 1985.

[16] Introduction à l'étude des sciences humaines, trad., Puf, 1942.

[17] Nature et formes de la sympathie, trad., Payot, 2003.

[18] J. Dubost, L'Intervention psychosociologique, Puf, 1982.

[19] G. Palmade, Réunions et Formation L'Harmattan, 2007, et Préparation et prise de décision, 2008.

[20] Par ex. J.-C. Abric (dir.), Pratiques sociales et représentations Puf, 1994 ; Joulé Beauvois, La Soumission volontaire, Puf, 1998.

[21] Par ex. A. Lévy, Sciences cliniques et organisations sociales Puf, 1996 ; Florence Giust-Desprairies, Le Désir de former, Éd. Tétraèdre, 2004.

[22] A. Ohayon, retrace ces avatars dans un ouvrage historico-critique L'Impossible rencontre, La Découverte, 1999. Toutefois l'échec actuel de l'unité chez les chercheurs n'en annule pas la problématique.

Chapitre I :

[1] Freud, écrit expressément que « la psychologie individuelle se présente dès le début comme étant en même temps une psychologie sociale dans le sens élargi, mais pleinement justifié du moi », (Psychologie collective et analyse du moi, trad., Payot, 1970.)

[2] Sur l'inconscient et la psychanalyse voir J.-C. Filloux, L'Inconscient, Puf, coll. « Que sais-je ? », 2009.

[3] Nature et forme de la sympathie, Payot, 2003.

[4] The Origin of Love and Hate, London, Free Association Books, 1999.

[5] D. Anzieu, Le Groupe et l'Inconscient, (1975), Puf, rééd. 1999.

[6] R. Kaës, Le Groupe et le sujet du groupe, Dunod, 1993.

[7] W. R. Bion, Recherches sur les petits groupes, Puf, rééd. 2002.

[8] M. Balint, Le Médecin, son malade et la maladie, Payot, rééd. 1996.

[9] L'Esprit, le soi et la société, trad. franç., Puf, 2006.

[10] Le Jugement moral chez l'enfant, Puf, 2000.

[11] E. Goffman, fait ressortir le souci de la « face », le style théâtral et souvent ritualisé de la vie sociale : voir aux Éd. de Minuit, La Mise en scène de la vie quotidienne : T.1, La Présentation de soi 1973 ; Les Rites d'interaction, 1974.

[12] Le Tempérament nerveux, Payot, 1970.

[13] Dès 1887 le sociologue Veblen avait dénoncé la consommation ostentatoire propre à une catégorie sociale (Théorie de la classe des loisirs, trad. Gallimard, 1979.)

[14] N. Aubert et C. Haroche (dir.) Les Tyrannies de la visibilité, Érés, 2011, et N. Heinrich, De la visibilité, Gallimard, 2012.

[15] People n'ayant pas ici un sens dépréciatif mais évoquant plutôt une velléité de rapprochement. À noter toutefois que de tels intellectuels qui affectent volontiers quelque dédain envers la visibilité n'en sont pas moins friands de figurer aux émissions en vogue, sur les sites et dans les gazettes. La critique de l'élitisme est souvent suspecte.

[16] Chapitre VII in Les Tyrannies de la visibilité (op. cit.)

[17] La Vocation actuelle de la sociologie, Puf, 1969.

[18] Voir l'article de J. Dubost, « Communauté », in Vocabulaire de la psychosociologie (bib.)

[19] Le Personnalisme, Puf, coll. « Que sais-je », n° 3952001.

[20] Assez curieux oxymore si l'on y songe.

[21] Voir W. Doise, op. cit.

[22] Sénèque, Lettres à Lucilius

[23] Psychologie sociale Flammarion, coll. « Champs », 1993, chap. X

[24] Rappelons que le mot latin persona signifie

originairement « masque ».

[25] J. Maisonneuve M. Bruchon-Schweitzer, Modèles du corps et psychologie esthétique Puf, 1981, ainsi que Le Corps et la Beauté, Puf, coll. « Que sais-je », n° 34331999.

[26] À ce sujet voir D. Anzieu, Le Moi-peau Dunod, 1995, et D. Le Breton, Signes d'identité, Éd. Métailié, 2002.

Chapitre II :

[1] Linton, Le Fondement culturel de la personnalité, Dunod, 1999.

[2] Titre même d'un ouvrage traduit en français, Éd. de Minuit, 1974.

[3] Ce sont les situations où l'homme s'affronte à des exigences incompatibles qui ont inspiré les tragédies les plus célèbres, depuis l'Œdipe grec jusqu'aux drames cornéliens ou wagnériens. Sur les conflits de rôle, voir notre Introduction à la psychosociologie, chap. VII.

[4] Il s'agit de la méthode de formation appelée,

selon leurs promoteurs : groupe de base, d'évolution, de diagnostic ou de discussion libre. Consulter à ce sujet, dans notre ouvrage *La Dynamique des groupes* (Puf, coll. « Que sais-je ? », n° 1306), le chapitre consacré aux méthodes de formation.

[5] Voir E. Lazega, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Puf, coll. « Que sais-je ? », 2007.

[6] Conclusion dégagée par Sarah Larrain dans un mémoire de recherche dirigé par V. Aebischer (bib.).

Toutefois un tel ensemble, par sa taille, ses ramifications, ses mouvances reste difficile à qualifier. Au carrefour de l'affiliation et de l'agrégation, le terme de « réseau » reste froid, celui « d'ami », excessif. Un néologisme reste à trouver.

[7] Voir Duby et Perrot, *Histoire des femmes en Occident*, Plon, 1996.

[8] Voir « Les multiples enquêtes quantitatives et qualitatives », du premier rapport Kinsey (1950) aux récentes enquêtes sur la sexualité en France et ailleurs.

Chapitre III :

[1] Pour une présentation très claire des échelles de mesure : Thomes et Alaphilippue, Les Attitudes, Puf, coll. « Que sais-je ? », 1993.

[2] Cf. chapitre suivant.

[3] La Psychanalyse, son image et son public, rééd. Puf, 1996.

[4] Fichbein et Ajzen, Belief, Attitude, Intention and Behaviour, Addison-Wesley Publishing, 1975.

[5] Harry C. Triandis, Interpersonal Behaviour, Monterey, Brooks/Cole Pub. Co, 1977.

[6] Éléments de théories et de méthodes sociologiques, Armand Colin, 1997.

[7] Le Développement de la personne trad. franç. Dunod, 2005.

[8] The Psychology of Interpersonnal Relations, New York, John Wiley and Sons, 1958.

[9] The Acquaintance Process, New York, Holt, 1961.

[10] Schémas tirés des travaux princeps de Heider

(1958). Les pourcentages correspondent aux réponses d'échantillons variés et convergents.

[11] K. Lewin, Psychologie dynamique introd. C. Faucheux, Puf, 1959.

[12] Le Groupe et l'Inconscient, rééd. Dunod, 1999.

[13] Le Monde des employés de bureau : résultat d'une enquête menée dans sept compagnies d'assurance parisiennes, rééd. Le Seuil, 1965.

Chapitre IV :

[1] Terme préférable ici à celui Mertonien, « d'homophilie », adopté dans les éditions précédentes.

[2] A. Girard, Le Choix du conjoint : une enquête psychosociologique en France, Puf, 2012.

[3] Pour le développement de cette théorie, on se reportera à notre livre Psychosociologie de l'amitié, chap. XII et conclusions.

[4] L'étude des affinités au sein des groupes restreints relève d'une méthode spécifique conçue

par, J.-L. Moreno ; elle était exposée dans les éditions précédentes et on la retrouvera dans notre Psychologie de l'amitié, coll. « Que sais-je ? », n° 3707.

Chapitre V :

[1] Principal promoteur des recherches françaises sur l'opinion et l'information, créateur du premier Institut français d'opinion publique et auteur de La Psychologie sociale, Flammarion, coll. « Champs », 1993.

[2] Pour des exemples d'enquête, consulter la revue Sondages et P. Cibois (op. cit.) (bib.).

[3] D. Jodelet, Les Représentations sociales Puf, 2003.. Cet ouvrage donne une liste des multiples travaux publiés en ce domaine.

[4] Pour exprimer leur intrication et la part d'inconscient à l'œuvre, la notion d'« imaginaire social » a été proposée (voir l'article de F. Giust-Desprairies, « Vocabulaire de la psychosociologie » [bib.]).

[5] Par exemple, J.-C. Deschamps, L'Attribution et

la catégorisation sociale, Berne, Peter Lang, 1977.

[6] Ouvrage traduit sous ce titre même, Calmann-Lévy, 1994.

[7] Voir la récente synthèse de C. Chabrol et M. Radu (bib.) *Psychologie de la communication et persuasion*, De Boeck, 2009.

[8] Les travaux et titres majeurs sont présentés dans les textes de B. Rimé, R. Ghiglione et M. Rouquette, in *Psychologie sociale*, dir. S. Moscovici, Puf, 1998, et dans l'ouvrage de C. Chabrol et M. Radu (bib.)

[9] Le look désigne l'allure, l'apparence d'une personne, due le plus souvent à ses vêtements (voir Obalk Soral et Pasche, *Les Mouvements de mode* Robert Laffont, coll. « Poche », 1992).

[10] Sur le souci de l'apparence, les modèles idéaux et les pratiques corporelles aujourd'hui (voir *Le Corps et la Beauté* Puf, coll. « Que sais-je ? », 1999).

[11] J.C. Flügel, *Psychology of Clothes* (trad. franç. *Le Rêveur nu*, Aubier, 1992).

[12] Voir G. Lipovetsky, *L'Empire de l'éphémère* Gallimard, 1991 ; une apologie qui n'exclut pas la

perplexité !

Conclusions :

[1] Titre du livre de G. Vallery et S. Leduc, Puf, coll. « Que sais-je ? », 2012.

[2] Voir en bibliographie les références à plusieurs travaux concernant ces processus, ces démarches, leurs méthodes, et leurs problématiques (voir notamment G. Palmade, J. Dubost, J. Maisonneuve, D. Fablet) ainsi que deux revues spécifiques consacrées aux études et aux pratiques émergentes.